

© Mathilde Imesch | Ville de Lausanne

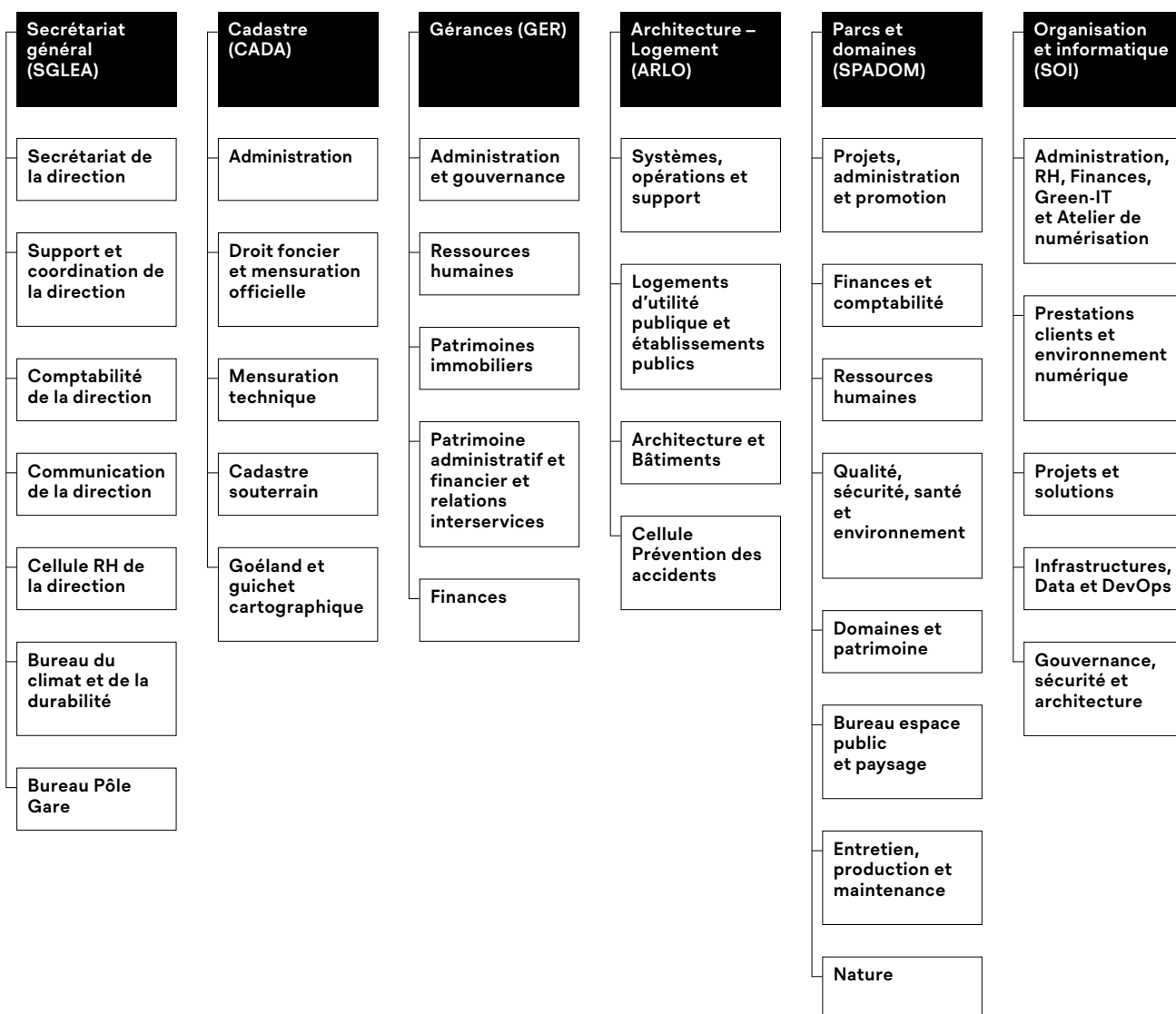


Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture



Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture (LEA)

Directrice



En 2025, l'augmentation de l'arborisation en milieu urbain a pu être confirmée par l'analyse de nouvelles données mesurées depuis le ciel. Inscrite au Plan climat comme mesure emblématique de l'adaptation de la ville face aux changements climatiques, cette augmentation de l'arborisation doit permettre de recouvrir 30% de la zone urbaine de la commune d'ici l'an 2040. Cette couverture arborée, appelée canopée, atteint désormais 24,3%, soit 2 points de plus qu'en 2019 et 4,3 de plus qu'en 2012.

En ce qui concerne la transformation de la gare de Lausanne, après les pièces maîtresses déjà en travaux que sont le parking des Epinettes et les ancrages du front sud destinés à soutenir toute la future plateforme ferroviaire, le projet a franchi un jalon essentiel avec l'autorisation de construire du futur sous-sol de la place de la Gare délivrée aux CFF par l'Office fédéral des transports (OFT). Ce sous-sol, étroitement coordonné avec la future place de la Gare, mise à l'enquête publique fin 2024 par la Ville, permettra de créer une interface multimodale sous et sur la place de la Gare, regroupant les arrêts de bus, les stations de métros m2 et m3 et une future vélostation. La Ville de Lausanne a salué cette étape importante et s'est coordonnée avec les CFF pour garantir une bonne accessibilité et une offre en stationnement adéquate pour tous les modes de transports pendant les travaux. De plus, dans le cadre de l'accompagnement des chantiers et dans l'optique d'en diminuer les impacts négatifs, les palissades de chantiers ont été habillées de signalétique pour faciliter l'orientation vers les différents modes de transport, et d'un nouvel embellissement artistique mettant à l'honneur deux artistes vaudois, Dan Scher et Caroline Tschumi.

Durant cette année, la Direction a confirmé son engagement en matière d'agriculture urbaine. Forte des résultats probants obtenus depuis 2018, la Municipalité a adopté un nouveau préavis proposant une série de mesures pour les années 2025–2030. Les 4 axes plébiscités sont: le jardinage urbain, les arbres fruitiers en ville, le soutien accru à ses fermières et fermiers et la suite du développement des filières locales pour renforcer le lien ville-campagne.

La Ville de Lausanne a également poursuivi sa transition écologique en lançant l'assainissement énergétique du 2^e lot de son patrimoine bâti. La Municipalité a sollicité en ce sens un crédit d'investissement de CHF 48.4 millions. Ce programme ambitieux permettra d'assainir 23 bâtiments, réduira les émissions de CO₂ d'au minimum 75% en moyenne et garantira des loyers maîtrisés et un soutien pour protéger les locataires.

Après une procédure d'appel d'offres sur invitation, le camping de Vidy a trouvé ses nouveaux exploitants qui assureront en douceur sa transition dès 2026 pour le porter avec expérience et durabilité. C'est finalement la société Camping Lodge AG, active depuis 2020 dans la para-hôtellerie de plein air et reconnue pour ses campings modernes, durables et intégrés à leur environnement, qui a remporté les faveurs de la Ville. A l'automne, la Municipalité a adopté un préavis pour l'octroi d'un droit de superficie (DDP) d'une durée de 40 ans en faveur de la future société Camping Lodge Lausanne SA, étape déterminante pour la rénovation du camping, qui doit encore être validé par le Conseil communal.

La Municipalité a décidé de renouveler, paritairement avec le Canton de Vaud, les aides à la pierre en faveur de deux projets distincts. Trois immeubles situés aux adresses rue de la Borde

45–49 et chemin des Crêtes 26–28 ont été démolis en faveur d'un nouvel immeuble comprenant 105 logements d'utilité publique aux standards énergétiques actuels, projet qui a fait l'objet d'un préavis qui sera soumis à l'approbation du Conseil communal début 2026. De plus, grâce à une décision de renouvellement, l'assainissement énergétique des immeubles situés route de Clochatte 16 A–B–C sera poursuivi.

Du côté des vignobles, plusieurs distinctions, gages de qualité et d'engagement des équipes vigneronnes, ont été décernées cette année. Citons notamment le Grand Prix du Vin Suisse où les vins des Domaines de la Ville de Lausanne ont obtenu une belle reconnaissance pour le Clos des Moines La Baronnie du Dézaley nommé dans la catégorie «Chasselas» et désigné meilleur Chasselas bio du concours.

Secrétariat général (SGLEA)

Principales missions du service

Le SGLEA est constitué de 7 unités:

- secrétariat de direction;
- support et coordination de direction;
- communication de direction;
- comptabilité de direction;
- cellule ressources humaines de direction;
- bureau du climat et de la durabilité (BCD);
- bureau Pôle Gare (BPG).

En tant que Secrétariat général, et dans la continuité, les prestations du service couvrent un large spectre de tâches dans les domaines de la conduite de la direction, du soutien administratif, de la communication, de la comptabilité et de la cellule des ressources humaines pour l'ensemble de la direction.

Les cinq premières unités précitées soutiennent et accompagnent les services de la direction dans leurs missions respectives. De plus, elles contribuent à la coordination des activités à l'échelle de la direction LEA.

Le BCD porte et développe au sein de l'administration un grand nombre d'enjeux de politique publique, comme la qualité de l'environnement et du climat, la durabilité, la participation citoyenne ou encore la promotion de la santé. Par ses compétences, ses prérogatives et ses responsabilités, ce bureau interagit avec toutes les directions de l'administration communale.

Le BPG, quant à lui, a la responsabilité de représenter la Ville de Lausanne et ses intérêts dans le périmètre Pôle Gare, constitué de plusieurs projets complexes et multi-acteurs. Interlocuteur indispensable à la coordination et au bon développement des projets du périmètre, ce bureau garantit notamment la qualité urbaine, que ce soit dans l'aménagement d'espaces publics que dans l'accompagnement de chantiers.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration SGLEA	9.30	7.90	9.80	10.20
Bureau Climat et Durabilité	12.00	10.90	9.70	10.20

Bureau Pôle Gare	4.70	4.70	4.70	3.80
Comptabilité Dir. LEA	6.50	6.80	6.50	6.00
Total service	32.50	30.30	30.70	30.20

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2023 au 31 décembre 2024
Total service	-1.80

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nb	ept	nb	ept
Administration SGLEA	10	7.90	12	10.20
Bureau Climat et Durabilité	13	10.90	13	10.20
Bureau Pôle Gare	6	4.70	5	3.80
Comptabilité Dir. LEA	8	6.80	7	6.00
Total service	37	30.30	37	30.20

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2024	31 décembre 2025
	nb	nb
	-	-
Total service	0	0

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2024	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	3	5
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	3	1
Total service	6	6

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	-
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	2
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	3

Auxiliaires

	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	2	0.01	-	-
Auxiliaires mensualisé·e·s	2	0.85	-	-
Auxiliaires payé·e·s au forfait	1	*	-	*
Total service	5	0.86	0	0.00

* information indéterminée car à la tâche

Evènements marquants

L'année 2025 aura principalement été marquée pour le SGLEA par l'arrivée d'un second bureau au sein du service, à savoir le Bureau Pôle Gare, et par le transfert de l'Unité Prévention des accidents dus aux chantiers (PREVACC) au Service d'architecture et de logement, ce rattachement lui donnant désormais une meilleure visibilité et un soutien métier pour remplir ses missions.

Le service a pu répondre également aux exigences de la mise en place du réseau financier de la Ville avec l'arrivée de son responsable financier de direction (RFD).

Dorénavant, le service bénéficie d'unités qui contribuent au bon fonctionnement des services de la direction LEA, notamment par ses compétences de communication, d'accompagnement en termes de ressources humaines ou encore administratives et comptables, mais également de 2 bureaux qui portent de nombreux projets transverses. Pour exemples, le BCD a notamment pris en charge le dossier lié à l'assainissement des sols et à la pollution aux dioxines, tandis que le BPG s'est également affairé au projet d'aménagement de la place de la Gare.

En tant que secrétariat général, le service donne non seulement de la visibilité aux affaires des bureaux transverses mais aussi aux projets développés au sein de la direction LEA.

Principales activités 2025

Support et coordination de direction

Les missions de cette unité comprennent le soutien à la conduite de la direction, l'accueil, la réception, la réponse téléphonique, le soutien administratif, d'importants travaux de secrétariat, la prise de notes de séances, certaines prestations logistiques transversales à la directrice telles que la préparation des séances du Conseil communal, la préparation des séances hebdomadaires de la Municipalité (854 objets soumis et adoptés durant l'année, composés de 225 affaires courantes, 269 adjudications et mandats et 360 permis d'abattage ou élagage), ainsi qu'aux collaboratrices et collaborateurs de la direction (gestion du courrier entrant et sortant, numérisation, organisation et préparation de séances). Elle supervise également la coordination générale des procédures, des ordres du jour, des activités et des communications (internes et externes) au niveau de la direction. De plus, cette unité traite tous les événements particuliers; elle a ainsi la charge de la coordination administrative interne et externe à la direction. Durant l'année écoulé, elle a également participé à divers groupes de travail transverses de l'administration communale.

Convivialité et espace public: politique publique des édicules

Après un appel d'offre lancé en début d'année, l'édicule du Bois-de-Beaulieu a retrouvé une nouvelle exploitation sous le nom de «La Riguenette», et a rencontré très rapidement un vif succès auprès de la population du quartier.

L'édicule de la Maladière (terminus de la ligne 1 des tl), à vocation culturelle, a quant à lui accueilli l'Association 13 Vitrine qui y a organisé plusieurs expositions de mars à octobre.

Début décembre, l'édicule de Rumine (classé en note *2*) a été la proie des flammes et devra être réhabilité.

Communication de direction

Tout au long de l'année 2025, la Cellule communication a défini, mis en place et accompagné les différentes stratégies de communication des projets de la direction LEA et de ses services.

La mise en valeur des activités de la direction est au cœur de ses missions. A travers les différents canaux de la Ville et les outils à disposition, elle a fourni des prestations de communication aux différents services et partenaires sur des thématiques centrales aux projets de la direction comme le Plan climat, l'Objectif canopée, les travaux de la gare de Lausanne, l'assainissement énergétique ou le logement. Les supports utilisés incluaient entre autres les communiqués de presse, les réseaux sociaux ou le journal communal. Elle a également continué à entretenir les relations et les liens à l'externe et à l'interne avec les membres de la presse, le Bureau de la communication de la Ville et le réseau des conseillères et conseillers, chargés et chargés de communication des différentes directions.

Comptabilité de direction

Les principales tâches en 2025 ont été les suivantes:

- établissement, pour l'ensemble de la direction et en collaboration avec ses services, du budget de fonctionnement, du plan des investissements et du bouclage des comptes;
- passation des écritures et validation des factures dans différents logiciels comptables, ceci dans le respect des règles administratives et de leur évolution;
- établissement des décomptes TVA;
- gestion administrative et comptable du personnel de la direction;
- gestion financière et comptable du Fonds communal pour le développement durable (FDD).

En 2025, la comptabilité de direction a également:

- apporté activement son soutien à la rédaction de la partie financière des préavis, rapports-préavis et notes à la Municipalité élaborées par les services de la direction;
- participé, pour la partie financière, à différents groupes de travail, notamment sur des projets menés par le Service des parcs et domaines (SPADOM) et le Bureau Pôle Gare;
- apporté des soutiens personnalisés aux services de la direction et une collaboration avec le Service des finances (SFIN).

Par ailleurs, le Responsable financier de direction a été engagé au 1^{er} novembre 2025, dans le cadre de la redéfinition des métiers de la finance de la Commune de Lausanne.

Ressources humaines (RH)

L'Unité RH de la direction se compose d'une responsable des ressources humaines de la direction (RRHD) à 90%, d'une responsable des ressources humaines (RRH) à 80% de service pour le SGLEA, le Service du cadastre (CADA) et le Service d'architecture et du logement (ARLO) et d'une assistante RH (ARH) à 50% pour le SGLEA et CADA. En dehors de la gestion courante du personnel, la RRH de service (SGLEA, CADA et ARLO) a contribué notamment aux résultats suivants:

- 20 campagnes de recrutement dont celles plus particulièrement ayant abouti à l'engagement d'un Responsable du bureau Pôle Gare et à celui du Responsable financier de direction (RFD) ou encore de plusieurs architectes cheffes et chefs de projet en lien avec la politique d'assainissement énergétique;
- soutien, appui et conseil RH aux cheffes et chefs de service et leurs cadres;
- gestion des dossiers RH sensibles (absences longue durée, cas disciplinaires, etc.);

- déploiement du nouveau référentiel de compétences et accompagnement des cadres comprenant la mise à jour des descriptions de poste;
- déploiement du nouveau formulaire entretien de collaboration et accompagnement des cadres et du personnel;
- déploiement et suivi du projet «lutte contre le harcèlement»;
- participation active à des groupes de travail pilotés par le SPEL sur la création d'une formation e-learning pour cadres sur les entretiens de collaboration, sur le guide FSI et sur le «kit harcèlement»;
- participation en tant que service pilote pour tester les nouvelles fonctionnalités de l'outil Alfresco;
- soutien pour le suivi des mesures décidées à la suite de l'enquête de satisfaction du personnel.

Dans ses tâches de coordination et de soutien RH de la direction LEA, en lien direct avec sa conseillère municipale, la RRHD a contribué notamment aux résultats suivants:

- soutien, remplacement et appui aux responsables RH des services de la direction et recrutement d'une RRH au SOI;
- coordination du déploiement du nouveau référentiel de compétences au sein de la Direction;
- coordination du déploiement du nouveau formulaire entretien de collaboration au sein de la Direction;
- participation au comité de pilotage du projet défi «Mixité» et lancement du projet dans la Direction, participation au comité de pilotage du projet accessibilité universelle piloté par EIQ;
- coordination du déploiement et suivi du projet «lutte contre le harcèlement» dans la Direction;
- interface avec le SPEL pour toutes les consultations RH (règlements, management RH, apprentissage, formation);
- accompagnement au niveau RH du Service des gérances pour le lancement du projet de regroupement du personnel d'intendance;
- suivi des dossiers sensibles RH LEA, des procédures administratives;
- gestion des mesures salariales (primes et doubles annuités) pour la Direction;
- suivi du quota formation de la Direction;
- soutien et appui RH, à la demande de la directrice, auprès de la SILL S.A.

Bureau du climat et de la durabilité (BCD)

Créé en 2024, le BCD s'est consolidé en 2025 en clarifiant sa structure, ses missions et ses objectifs.

Dorénavant, l'approbation des projets du BCD est sous la responsabilité d'un comité de pilotage et la conduite de projets revient aux divers cheffes et chefs de projets.

Le BCD agit dans 5 thématiques, à savoir:

- la promotion de la santé;
- la protection de l'environnement;
- l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques;
- la transition écologique et sociale;
- la participation.

Au cours de l'année 2025, l'Unité de prévention des accidents dus aux chantiers (PREVACC) a été transférée du BCD au Service d'architecture et du logement (ARLO) afin d'assurer une cohérence thématique plus uniforme.

Les trois lignes de service que le BCD poursuit dans le cadre de ces thématiques sont les suivantes: la conduite de projet, l'accompagnement des services de l'administration avec une expertise spécifique dans les 5 thématiques et le suivi de dossiers complexes de la Direction.

Parmi les grands dossiers et projets gérés par le BCD, se trouvent, entre autres, la gestion de la plateforme «Lausanne participe» et la coordination de toutes les démarches participatives de la Commune, la gestion du Fonds communal pour le développement durable (FDD), le suivi du Plan climat, la gestion de la pollution des sols aux dioxines, l'assainissement du bruit routier, la labellisation «Commune en santé» de la Ville de Lausanne, etc.

Les accomplissements majeurs de l'année 2025 sont exposés dans les chapitres suivants.

Adaptation et sensibilisation aux changements climatiques

En 2025, la population et les associations concernées ont été mobilisées lors d'ateliers participatifs organisés dans le cadre de l'élaboration du plan de mesures d'adaptation du territoire lausannois aux changements climatiques. Environ 110 personnes ont participé à ces ateliers, en leur nom propre ou en représentation d'associations, afin d'évaluer le degré d'urgence des mesures proposées selon les différentes parties prenantes. Ces résultats sont intégrés dans le plan de mesures d'adaptation aux changements climatiques, en cours de finalisation, en tant que baromètre des aspirations. Ce dernier est mis en regard avec les aspects technico-économiques au moment de la planification des mesures.

En parallèle et pour la première fois, le BCD a proposé une activité spécifique pour les enfants dans le cadre de la brochure de sensibilisation à l'environnement développée par le Secrétariat général de la Direction enfance, jeunesse et quartiers. Une cinquantaine d'élèves de 8P et 9P venant de 4 classes différentes ont participé à une balade sur le thème de l'adaptation aux changements climatiques. Elles et ils ont découvert la structure végétalisée de la place des Saugettes, la désimperméabilisation de la place Jacqueline-Veuve (boulevard de Grancy 19), ainsi que les projets de réaménagement et d'arborisation de l'avenue des Acacias. Plusieurs balades seront reproposées en 2026 avant d'être pérennisées si elles sont jugées pertinentes.

Le BCD poursuit sa mission d'alimenter la Ville de Lausanne en connaissances, lui permettant de mieux prendre en compte les enjeux climatiques. A ce titre, le BCD, en collaboration avec le Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics, a mandaté une nouvelle étude sur les revêtements de surfaces extérieures pour comparer leur empreinte carbone, leur aptitude à réduire la surchauffe estivale et leur perméabilité. Son but est de permettre aux concepteurs des projets de requalification du domaine public et aux projets sur les parcelles privées communales, de mieux répondre à la nécessité d'adapter la ville aux conséquences des changements climatiques, tout en minimisant l'empreinte carbone des projets. La synthèse de l'étude a été rendue publique sur le site web de la Commune afin de servir à d'autres collectivités publiques ainsi qu'aux privés.

Finalement, les indicateurs de suivi du Plan climat ont été partagés pour la deuxième année consécutive. Si le travail de décarbonation de la ville s'inscrit dans la durée, il est satisfaisant de constater que les émissions directes de gaz à effet de serre sur le territoire lausannois ont diminué d'environ 15% depuis l'année de référence 2019.

Observatoire de l'environnement

Une étape importante a été franchie en 2025 pour l'Observatoire de l'environnement. En effet, le préavis N° 2025/15 «Consolidation de l'Observatoire de l'environnement» a été adopté par le Conseil communal et, par conséquent, cet outil de suivi des conditions environnementales locales est pérennisé au sein du BCD.

Ainsi, la Commune se dote d'un outil d'aide à la décision pour les politiques publiques locales et d'un moyen de promotion de la santé et de sensibilisation du public. Ce dispositif est un élément nécessaire pour un suivi de la qualité environnementale à Lausanne afin de lutter notamment contre les changements climatiques. Il confirme le rôle du BCD dans ses prestations transverses et son expertise dans ses thématiques spécifiques de protection de l'environnement, promotion de la santé ou adaptation aux changements climatiques.

Alors que la qualité de l'air extérieur tend à s'améliorer, la qualité de l'air intérieur reste peu étudiée. Pourtant, cette pollution spécifique est considérée comme un problème important de santé. Touchant un échantillon d'une quarantaine de personnes, deux sessions d'ateliers se sont déroulées en 2025. Centré sur la mise en lien de mesures de la qualité de l'air intérieur (composés organiques volatils (COV), CO₂ et particules fines) et des gestes quotidiens pouvant l'influencer directement, ce projet innovant est accompagné d'analyse qualitative afin d'identifier

l'impact des différents dispositifs proposés et les ressentis subjectifs et sensibles de ces polluants par les personnes participantes. Un bilan de ce projet sera établi début 2026.

Promotion de la santé

En décembre 2025, la Commune a été labellisée pour la deuxième fois «Commune en santé», avec la distinction maximale de 3 étoiles. Avec 100 mesures validées, le bilan montre une belle progression et un engagement fort dans ce domaine. Cet engagement se formalise notamment par l'adoption de 5 principes directeurs qui orientent la politique communale en la matière: une population capable d'agir en faveur de la santé globale, davantage d'égalité sociale en matière de santé, des cadres de vie et des environnements physiques favorables à la santé, des modes de vie sains et actifs et une santé mentale renforcée.

Le BCD a également inauguré un appel à projets en faveur de la promotion de la santé, doté de CHF 70'000.–. Destinés à des projets portés par l'administration, 2 appels à projets sont prévus entre 2025 et 2026. Le premier a été lancé en avril 2025 et a recueilli 10 propositions de projets parmi lesquels 4 ont été soutenus.

Le processus «Commune en santé» et l'appel à projets ont été menés en concertation avec le groupe de travail interdirections de promotion de la santé qui s'est réuni à 3 reprises.

Et si...?

Le travail sur la transition écologique et sociale dans le cadre de la démarche «Et si...?» s'est poursuivi durant l'année 2025 avec la création du «Kit pour sauver le monde... ou presque!». Inauguré au mois de janvier lors d'une conférence au Théâtre de Vidy avec Cyril Dion, ce kit propose tout le matériel pour organiser une rencontre avec son voisinage afin d'imaginer ensemble des actions locales, concrètes et collectives en faveur de la durabilité, du climat, de la biodiversité et de la vie de quartier.

Afin de questionner les habitudes de consommation de manière ludique, 6 «Visites du futur imparfait», balades-spectacles à travers différents quartiers de la ville, ont été organisées entre février et octobre. Apportant un œil critique sur notre société, mais toujours sur le ton de l'humour, ces visites menées par le comédien Yvan Richardet ont connu un franc succès et ont été suivies par 240 personnes.

Marché aux jouets

Lancé en 2014, le Marché aux jouets a fêté ses 10 ans le 29 novembre. Cet événement ludique et durable permet de prolonger la vie des jouets en donnant la possibilité à des enfants de tenir un stand pour les vendre ou les échanger. Ce sont ainsi 600 stands qui ont été tenus depuis le lancement de la manifestation. Le succès annuel de la manifestation marque l'intérêt de la population pour la seconde main et une consommation plus durable.

Participation

Depuis l'adoption du préavis N° 2023/11 «Stratégie municipale pour la participation 2023–2026», la Ville de Lausanne poursuit la mise en œuvre des 5 axes: professionnaliser la participation, déployer des projets participatifs innovants, mobiliser largement les publics et quartiers, ancrer et développer la participation numérique et participer activement aux «réseaux de la participation».

En coordination avec la Fatière suisse de participation et Coord 21, une nouvelle formation en matière de participation a été développée et proposée afin de renforcer la qualité des démarches participatives. Elle a été suivie par 48 collaboratrices et collaborateurs de différentes Villes, dont 25 pour Lausanne. Les Villes de Vevey, Fribourg, Yverdon, Bienne et Nyon y ont participé.

Dans le déploiement de projets participatifs innovants, le BCD accompagne les services pour cadrer et concevoir des démarches participatives adaptées pour diverses politiques publiques et grands projets, tels que l'aménagement transitoire de la place de la Riponne, entre autres. Le BCD a accompagné en tout plus d'une vingtaine de démarches participatives en 2025.

Finalement, une nouvelle version de la plateforme de participation en ligne est planifiée pour 2026.

Economie circulaire – Manifestations vaisselle réutilisable

Piloté par le BCD, le groupe de travail interservices a permis d'élaborer la directive d'obligation de la vaisselle réutilisable dans les manifestations se déroulant sur le territoire communal et au sein de l'administration. La directive est entrée en vigueur le 1^{er} septembre et prévoit 2 ans de mise en conformité. À la suite de la consultation de plusieurs focus-groupes de manifestations, le BCD déploie un train de mesures d'accompagnement permettant de faciliter la mise en œuvre de ladite directive.

Construction circulaire

La 3^e étape du plan Construction circulaire est en cours avec l'élaboration de la directive Construction circulaire à l'usage des services de l'administration. Cette phase succède à la création de la ressourcerie des matériaux de construction à Beaulieu et à la formation du personnel des services constructeurs de l'administration communale.

Fonds communal pour le développement durable (FDD)

Les activités relatives au FDD sont notamment: le conseil, la réception et l'analyse des demandes, la préparation des quatre séances annuelles du comité de pilotage, les réponses aux porteuses et porteurs de projets, le suivi des projets et des budgets.

Le FDD a financé 8 projets en 2025 pour un montant total de CHF 1'933'488.–, regroupant l'ensemble des projets et préavis validés par la Municipalité et le Conseil communal.

Bureau Pôle Gare (BPG)

L'année 2025 a été marquée par l'adoption du projet d'aménagement des espaces publics du Quartier des Fleurettes et la levée des oppositions par le Conseil communal via le rapport-préavis N° 2024/50 «Léman 2030 – Projet d'aménagement des espaces publics» auquel a succédé l'entrée en force du permis de construire le 10 juillet.

Au sujet du quartier de la Rasude, sur la base du rapport des Commissions fédérales des monuments historiques, un collège d'experts a adapté le projet du plan d'affectation. Il a ensuite été présenté publiquement puis mis à l'enquête du 19 novembre au 18 décembre par le Service de l'urbanisme, avant que des visites du site soient organisées.

En parallèle ont eu lieu les séances de conciliation ayant trait aux oppositions au projet d'aménagement des espaces publics de la place de la Gare et des rues connexes mis à l'enquête à la fin 2024.

Concernant le projet d'agrandissement et de modernisation de la gare de Lausanne, la Ville s'est fortement impliquée dans les 5 procédures d'approbation des plans de modifications de projet qui ont pour objectif de lever les charges au permis de construire délivré par l'Office fédéral des transports (OFT) en 2019. L'étroite coordination avec les CFF a permis d'une part de limiter les effets potentiels sur les projets d'espaces publics communaux adjacents à la gare que sont les espaces publics de la place de la Gare et du quartier sous-gare et, d'autre part, de garantir la qualité générale du projet et de garantir le respect des accords conclus.

Avec la reprise des travaux du chantier de l'interface multimodale de la place de la Gare en mai, les aménagements transitoires de la place de la Gare ont été entièrement démantelés pour l'installation de chantiers des CFF. Les chantiers du sous-sol de la place de la Gare ainsi que de la pointe de l'avenue Louis-Ruchonnet 1 avancent selon le planning. La Commune s'est fortement impliquée sur le suivi global du chantier des CFF pour en minimiser les impacts.

En parallèle, de nombreuses mesures d'amélioration de l'ensemble du périmètre du chantier CFF ont été proposées et conduites par la Ville puis réalisées par les CFF. Un appel à projet auprès d'artistes a permis un embellissement des palissades de chantier et l'ensemble des usagers et usagers de la gare profite d'une signalétique claire en surface et dans les passages inférieurs.

Dans le quartier sous-gare, la place Jacqueline-Veuve (boulevard de Grancy 19) a été réaménagée en une place piétonnière à l'issue d'une installation d'un chantier privé. Munie de quelques assises et d'une végétalisation renforcée, elle accueille le marché et offre un espace apaisé et convivial au cœur du quartier. Des mesures de mobilité adaptées en lien avec le chantier de la gare ont été également concrétisées.

En 2025, la Délégation municipale Pôle Gare s'est réunie 4 fois, le COPIL (comité de pilotage de l'agrandissement de la gare de Lausanne) 2 fois, le CODIR 5 fois et le CODIR restreint 1 fois; ce qui a permis un travail assidu sur le dossier de la gare et sur les projets d'espaces publics conduits par la Commune, de développer une vision globale des différents projets conduits au sein du périmètre Pôle Gare, d'échanger sur l'avancement général et du reporting global et financier du projet.

Service du cadastre (CADA)

Principales missions du service

Le Service du cadastre est constitué de 5 unités:

- administration;
- droit foncier et mensuration officielle;
- mensuration technique;
- cadastre souterrain;
- Goéland et guichet cartographique.

Les prestations du service couvrent un large spectre de tâches dans les domaines:

- de la coordination des procédures à incidences spatiales;
- du droit foncier;
- des mensurations officielles et techniques;
- du cadastre des conduites souterraines;
- du traitement et de publications de géodonnées informatiques.

Par la mise à disposition de l'outil Goéland, le service s'occupe aussi des références territoriales. Cet outil, développé, maintenu et mis à disposition par le Service du cadastre (CADA), joue un rôle fédérateur au sein de l'administration. Il s'agit d'une solution de gestion du savoir de l'administration permettant notamment de conduire et de documenter les processus administratifs. Le service forme aussi 3 apprentis géomaticiens.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration CADA	2.75	2.70	2.75	2.70
Cadastre souterrain	10.90	9.90	9.00	7.90
Droit foncier et mens. off.	5.50	5.50	5.50	4.50
Goéland et guichets cartogr.	7.80	7.80	8.20	7.80
Mensuration technique	6.25	5.65	6.35	5.55
Total service	33.20	31.55	31.80	28.45

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2024 au 31 décembre 2025
Total service	-1.40

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nb	ept	nb	ept
Administration CADA	3	2.70	3	2.70
Cadastre souterrain	10	9.90	8	7.90
Droit foncier et mens. off.	6	5.50	5	4.50
Goéland et guichets cartogr.	8	7.80	8	7.80
Mensuration technique	6	5.65	6	5.55
Total service	33	31.55	30	28.45

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2024	31 décembre 2025
	nb	nb
Droit foncier et mens. off.	4	3
Total service	4	3

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

	mouvements 2025	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	3	-
Nombre de transfert(s)		
	sortant(s)	entrant(s)
	-	-
Total service	3	-

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	2
Départ à la retraite	-
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	3

Auxiliaires

	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	-	-	-	-
Auxiliaires mensualisé·e·s	-	-	1	0.17
Auxiliaires payé·e·s au forfait	-	*	-	*
Total service	-	-	1	0.17

* information indéterminée car à la tâche

Événements marquants

Extension du périmètre de relevé du cadastre souterrain

Depuis le 1^{er} janvier 2025, l'Unité cadastre souterrain est en charge du relevé en fouille ouverte de l'ensemble du réseau d'eau potable (à l'exception des conduites d'aménées de Lavaux et du Pays d'En-Haut). Ces travaux étaient jusque-là effectués par 2 bureaux privés sur mandats du Service de l'eau.

Servitudes intéressant la Commune de Lausanne

Débutée fin 2023, la numérisation et mise à disposition sur le guichet cartographique interne des servitudes intéressant la Commune de Lausanne ont été finalisées en 2025. L'intégralité des assiettes de servitudes qui concerne la Commune en tant que propriétaire, ou autorité publique, est désormais disponible en ligne. Cette géodonnée, additionnée aux autres déjà présentes sur le guichet cartographique, permet une analyse géospatiale plus aisée pour tous les projets à incidence spatiale.

SORA v2

Dès 2024, à la suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle législation européenne en matière de drone, toute organisation souhaitant utiliser des drones professionnels, notamment en milieu urbain, doit obtenir de l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) une autorisation spécifique «SORA» (Specific Operation Risk Assessment, ou plus simplement une autorisation d'exploitation) afin d'opérer des drones.

Le Service du cadastre a obtenu cette autorisation durant l'été 2024. Celle-ci étant toutefois très contraignante dans l'opérationnel, le service a travaillé en 2025 avec un bureau spécialisé afin d'obtenir une nouvelle autorisation permettant d'opérer des drones de manière plus pragmatique et rationnelle tout en respectant le cadre légal. Cette nouvelle autorisation a été délivrée en mai 2025.

Stratégie Géospatiale

Le service a initié une démarche visant à l'établissement d'une stratégie géospatiale au sein de l'administration. L'objectif étant d'établir avec les services producteurs et utilisateurs de géodonnées, ou de géoservices, une gouvernance claire des données et outils géospatiaux pour en maximiser le potentiel.

Principales activités 2025

Administration

L'Unité administrative du service constitue le point d'entrée pour la Direction LEA, le Secrétariat général LEA, ainsi que pour le Service du cadastre. L'unité propose un accueil et des prestations de qualité à la population lausannoise, ainsi qu'aux différents partenaires internes ou externes de la Commune, plus particulièrement dans le domaine de la géomatique. Cette unité de 2 personnes assure le soutien administratif pour le CADA et le SGLÉA, favorisant une collaboration active et efficiente, notamment grâce à la mutualisation de l'accueil et de l'économat. Elle a également dirigé et mené à bien, durant l'année écoulée, la réorganisation de l'ensemble des bureaux afin de permettre l'aménagement de 2 salles de conférence supplémentaires et d'offrir de meilleures conditions de confort aux collaboratrices et collaborateurs.

Droit foncier et mensuration officielle

L'Unité droit foncier et mensuration officielle assure principalement 3 rôles: celui de spécialiste du droit foncier, celui de bureau de géomètre exclusif pour la Commune de Lausanne et celui d'autorité publique.

En tant que spécialiste du droit foncier:

- participation active au projet de développement du quartier Malley-Gazomètre sur les communes de Prilly et Renens notamment en matière de recherche de solutions foncières en lien avec le développement du Plan d'affectation;
- participation à la mise en place d'un cadre conventionnel avec les différents acteurs gravitant autour du pôle Chauderon, notamment dans le cadre du projet de développement du métro m3 (projet remanié en 2024);
- accompagnement du Service de l'urbanisme dans le cadre de l'étude et de l'élaboration des différents plans d'affectation pour les aspects fonciers, notamment dans le cadre du remplacement du Plan général d'affectation (PGA) et de l'élaboration du Plan d'affectation communal (PAcom) des territoires forains;
- négociations foncières (cessions de terrains, servitudes, etc.) dans le cadre des divers projets communaux, notamment le développement des cheminements de mobilité active;
- mise en œuvre de la stratégie de valorisation des parcelles communales «hors-ligne» laissée en jouissance à des tiers, décidée en 2023 avec l'Unité d'amélioration des prestations et d'innovation et une délégation municipale;
- membre de la Commission immobilière de la Commune;
- membre de la Commission d'information foncière cantonale du métro m3 (CIFm3).

Pour le rôle de géomètre de la Ville, il s'agit notamment de:

- établissement des extraits cadastraux légaux pour les besoins de la Commune, tels que plans pour les enquêtes publiques, plans de servitude pour le Registre foncier, plans pour mentions ou autres plans spéciaux;
- établissement des dossiers pour la mise à jour du plan du Registre foncier pour tous les biens-fonds communaux lors de nouvelles constructions ou de modifications de limites de parcelles;
- diffusion d'une base de plan cadastral à jour aux services communaux pour leurs besoins;
- détermination des lisières de forêts avec l'inspecteur cantonal dans le cadre de projets de la Ville ou dans le cadre de l'élaboration de plans d'affectation;
- établissement de diverses cartes ou plans sur demande des services communaux.

Pour le rôle d'autorité publique, il s'agit notamment de:

- gestion et diffusion des limites des constructions et des périmètres d'implantation nécessaires à l'implantation des nouvelles constructions;
- analyse et autorisation, conformément à la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), toutes les demandes de fractionnement de parcelles sur le territoire communal;
- participation à l'analyse des demandes de permis de construire en collaboration avec l'Office des permis de construire, notamment pour les aspects géométriques et fonciers (environ 530 affaires traitées);
- autorisation pour les réalisations d'ancrages dans le domaine public ou privé communal;
- contrôle de l'implantation des nouvelles constructions sur tout le territoire communal (environ 25 contrôles d'implantation et 40 contrôles de niveau de dalle de rez-de-chaussée effectués);
- recensement des sondes géothermiques forées dans le sous-sol lausannois (mesures sur place et recensement sur le guichet cartographique interne à l'administration, une trentaine de chantiers en 2025);
- attribution et gestion des adresses de bâtiments, notamment dans le cadre de la démarche de féminisation des noms de rues;
- gestion du répertoire et taxation des empiètements immobiliers sur le domaine public;

- suivi de la mise à jour permanente des nouvelles constructions sur le plan du registre foncier pour tout le territoire communal par délégation du Canton (en 2025, 48 rappels aux propriétaires, 32 mises en demeure).

Mensuration technique

L'Unité mensuration technique réalise des missions pour les besoins communaux tels que: levés topographiques, implantations, suivis de chantiers, acquisition d'images et vidéos par drone, mutations cadastrales, rétablissements de points limite, abornements, contrôles de stabilité d'ouvrages (murs, ponts, tunnels, etc.), relevés laser-scanner, modélisations 3D, etc.

Pour l'année 2025, quelques opérations particulières peuvent être listées à titre d'exemples:

- acquisition d'images par drone et modélisation 3D d'environnements construits (Plaines-du-Loup / PA2, Prés-de-Vidy, projets de constructions en collaboration avec ARLO), suivi de l'état sanitaire des arbres;
- acquisition de vidéos par drone à des fins de communication;
- mesures de déformations de la conduite de dérivation des eaux de la Louve dans le tunnel Tridel, ainsi qu'une conduite de transport d'eau pour le compte du Service de l'eau (EAU);
- suivis de chantiers: place de la Riponne, Maison de quartier des Plaines-du-Loup, Estacade avenue de Béthusy, Malley (Usine-à-Gaz);
- clôture des chantiers des Plaines-du-Loup, réservoir de Montalègre et mise à jour du cadastre après travaux;
- relevé laser-scanner 3D de l'Orangerie de l'établissement horticole du SPADOM;
- implantation et pose de gabarits;
- gestion du réseau de points fixes (PFP3) du territoire communal;
- contrôles de stabilité (tl, chantiers, ouvrages d'art et bâtiments communaux).

Cadastre souterrain

Mise à jour des réseaux et diffusion

L'Unité cadastre souterrain mesure, en fouilles ouvertes, la position de toutes les conduites (nouvelles et en service) situées sur le domaine public communal ou sur les propriétés communales, ainsi que les conduites appartenant aux services gestionnaires de la Commune de Lausanne, sur le domaine public et privé.

Pour répondre à une demande du Service de l'eau (EAU), le périmètre d'intervention a été étendu au 1^{er} janvier 2025, pour l'eau potable, à l'ensemble du réseau (excepté les conduites d'amenées du Lavaux et du Pays-d'Enhaut). Il s'agit de la troisième extension du périmètre.

- périmètre d'intervention – communes de Lausanne, Epalinges, Renens, Prilly, Jouxens- Mézery, Romanel-sur-Lausanne et Le Mont-sur-Lausanne, ainsi que l'ensemble du réseau d'eau potable (sauf exceptions);
- 4'100 interventions des équipes de terrain (4'100 en 2024), 37'000 points déterminés en planimétrie et en altimétrie (38'000 en 2024);
- une part de 8% de ces interventions est liée à l'extension du périmètre de levé pour le Service de l'eau (EAU);
- mise à jour des bases de données dans un délai généralement inférieur à une semaine;
- 1'600 commandes de géodonnées, semi-automatisées depuis cette année, délivrées généralement dans un délai d'une demi-journée (1'700 en 2024).

Dématérialisation des plans graphiques et amélioration des données

- numérisation du solde des plans de détail du réseau de chauffage à distance (CAD) et contrôle, en collaboration avec le Service patrimoine des Services

- industriels (PAT), ce qui a permis à l'ensemble des données d'être numérisées (58% par CADA et 42% par PAT);
- numérisation du réseau d'eau potable de la commune de Morrens et mesures complémentaires sur le terrain préalablement à la reprise du réseau par EAU au 1^{er} janvier 2026;
- amélioration continue des bases de données des réseaux de distribution et d'assainissement;
- reprise des données de SISOL-Synthèse-Electricité et mise à niveau des données dans LIDS-Electricité.

Méthodes d'acquisition des données

L'utilisation d'une nouvelle solution d'acquisition des données par photogrammétrie terrestre, en complément aux méthodes d'acquisition classiques par mesures à l'aide des différents systèmes Satellites (GNSS) ou mesures tachéométriques, dont les tests avaient été initiés en 2023, a été validée en fin d'année par la Municipalité. Le Service du cadastre pourra ainsi déployer cette solution dès 2026.

Goéland et guichets cartographiques

L'application Goéland est une solution web largement utilisée au sein de l'administration communale et mise à disposition du personnel sans coût de licence. Elle a été intégralement développée au sein du Service du cadastre, également en charge de la maintenance de l'application et des serveurs des guichets cartographiques externes et internes. L'interaction entre ces derniers et Goéland assure une disponibilité et une mise à jour continue de l'information administrative et géographique acquise par les services de la Ville.

Goéland fonctionne grâce à une infrastructure d'une dizaine de serveurs physiques sur une plateforme libre de virtualisation. Tous les composants serveurs s'appuient sur des briques logicielles standards éprouvées sous licence libre telle que Linux, Nginx, Postgres/PostGIS.

Durant l'année 2025, plus de 2'200 employées et employés de l'administration communale ont utilisé cette application. A fin 2025, 459'564 affaires (434'011 en 2024) sont traitées par plus de 30 services ayant collaboré pour plus de 2'154'937 prises de positions documentées (2'033'420 en 2024). Le volume documentaire atteint 2'264'773 documents électroniques indexés dans Goéland (2'142'991 en 2024), documents consultés plus de 17,7 millions de fois en interne.

Les réalisations marquantes de cette unité pour 2025 sont les suivantes:

En lien avec les systèmes d'informations géographiques (SIG):

- rédaction et transmission d'une note d'intention à la Direction LEA pour la stratégie géospatiale, menée en collaboration avec le SOI;
- finalisation de la migration de la solution de maintien de données MO vers rmDATA et développement de nouveaux outils QGIS pour la mensuration technique;
- maintien opérationnel, adaptation des produits standards et sécurisation des flux de données spatiales;
- conceptualisation et mise en production de projets QGIS (SPE, SPSL) accompagnées de la formation des utilisatrices et des utilisateurs, ainsi que la numérisation des espaces verts;
- mise en place de solutions de visualisation pour les réseaux (EAU, SIL) et réalisation de l'inventaire du parc immobilier de la Ville;
- automatisation des commandes de données via Extract et développement d'un flux FME pour la livraison standardisée (NORMAT2) au Canton de Vaud;
- lancement des analyses et discussions autour des solutions 3D pour les besoins d'urbanisme.

En lien avec le guichet cartographique de la Commune de Lausanne:

- migration du guichet cartographique interne sur l'infrastructure sécurisée du SOI;
- conversion du «Plan de Ville officiel» en SIG pour gestion dans QGIS avec export vers Illustrator;
- création d'un fond tuilé WMTS «Plan de Ville officiel»;
- évolution des couches MO «Couverture du sol» et «Objets divers»;
- publication des servitudes publiques sur le guichet cartographique public;
- ajout des couches «Espaces frais» et «Servitudes» de passages et de canalisations.

En lien avec le développement de l'outil Goéland:

- collaboration avec le SOI et transmission d'informations concernant la mise en œuvre de la 1^{re} étape de la note municipale «Avenir de la solution Goéland»;
- conception et déploiement d'une solution métier centralisée dédiée à l'inventaire et à la gestion géospatiale durable du patrimoine arboré de la Ville;
- création d'outils pour la gestion fine des types d'affaires, des nomenclatures et des transferts de rôles entre actrices et acteurs et autres interfaces d'administration;
- refonte de la gestion des droits (signatures électroniques, groupes de sécurité, profils multiples et délégation de droits);
- mise en œuvre de plusieurs nouveaux types d'affaires génériques;
- migration de toutes les VM de production dans l'infrastructure sécurisée du SOI;
- mise à jour critique du module de gestion des clubs sportifs pour garantir la continuité opérationnelle en attendant la migration vers la solution cible du SOI prévue pour 2026;
- développement de passerelles pour récupérer les données des formulaires Jaxforms «Annonce travaux» et génération automatiquement les affaires correspondantes dans Goéland;
- réalisation de vidéos de formation Goéland et promotion active de leur usage auprès des nouvelles collaboratrices et collaborateurs;
- publication en ligne des enquêtes publiques pour le Service du cadastre;
- numérisation et indexation de plus de 2'500 plans de mutation.

Service des gérances (GER)

Principales missions du service

Administration et gouvernance

- conduite et coordination des différents domaines du service;
- consolidation de la gouvernance du service et rationalisation de l'organisation;
- suivi des recommandations du Contrôle des finances de la Ville;
- représentation de la Commune dans des conseils d'administration de sociétés immobilières;
- support technique et logistique des applications informatiques métier;
- supervision de l'informatique du service dans sa globalité;
- suivi et maintenance du logiciel de gestion immobilière.

Ressources humaines

- gestion du personnel administratif et d'exploitation et accompagnement du développement organisationnel et managérial.

Patrimoines immobiliers

- gestion des immeubles de la Société immobilière lausannoise pour le logement S.A. (SILL S.A.);
- gestion des immeubles du Fonds Edouard et Hortense Pache;
- gestion des immeubles du patrimoine financier de la Ville;
- gestion des places de parc du domaine privé communal et application du plan de mobilité de l'administration communale lausannoise (PML);
- administration et réindexation des droits de superficie distincts et permanents (DDP), ainsi que du suivi de l'évolution des contrats;
- gestion des immeubles et locaux faisant partie du patrimoine administratif occupés par les différents services communaux ou entités soutenues par la Ville;
- exploitation technique et nettoyage des locaux de l'administration communale;
- soutien aux services communaux dans la recherche de solutions de location.

Finances

- enregistrement de toutes les écritures comptables du service ainsi que celles liées aux activités de gérance immobilière dans le cadre de la gestion de ses bâtiments et de ceux de services tiers;
- enregistrement de toutes les écritures liées aux activités de gérance immobilière ainsi que la gestion de la trésorerie des parcs immobiliers de la SILL S.A. et du Fonds Edouard et Hortense Pache dans le cadre de ses mandats de gestion immobilière;
- établissement des budgets et réalisation des boucllements intermédiaire et annuel des comptes de fonctionnement;
- contrôle des incidences financières des notes à la Municipalité, des préavis et des rapports-préavis.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Concierges	4.04	3.57	3.54	3.12
Direction	5.00	5.00	7.60	7.60
Finances	9.80	9.00	8.00	7.20
Intendance	30.00	29.83	30.00	29.23
Pat admin & rel. interservices	11.90	9.90	11.70	11.30
Patrimoines immobiliers	20.70	18.50	16.10	15.10
Total service	81.44	75.79	76.94	73.54

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2024 au 31 décembre 2025
Total service	-4.50

Personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nb	ept	nb	ept
Concierges	22	3.57	19	3.12
Direction	5	5.00	8	7.60
Finances	12	9.00	10	7.20
Intendance	66	29.83	62	29.23
Pat admin & rel. interservices	11	9.90	13	11.30
Patrimoines immobiliers	19	18.50	16	15.10
Total service	135	75.79	128	73.54

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2024	31 décembre 2025
	nb	nb
Direction	2	1
Intendance	2	2
Total service	4	3

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2025	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	18	11
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	-
Total service	18	11

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	7
Décès	1
Démission	6
Départ à la retraite	3
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	1
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	18

Auxiliaires

	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé-e-s à l'heure	26	0.48	21	0.61
Auxiliaires mensualisé-e-s	16	8.03	8	2.13
Auxiliaires payé-e-s au forfait	4	*	4	*
Total service	46	8.51	33	2.74

* information indéterminée car à la tâche

Événements marquants

L'année 2025 aura été marquée par la mise en place de la nouvelle organisation du service à la suite de la résiliation du mandat de gérance par la CPCL. Le Service des gérances a procédé à plusieurs déménagements internes qui ont permis de réunir les équipes de gérance avec une meilleure proximité et des locaux adaptés aux besoins du service. D'autre part, des nouveaux postes ont été créés afin de mieux répondre aux différents défis futurs. Ainsi, plusieurs postes ont été mis au concours: chef de domaine des patrimoines immobiliers, juriste, cheffe d'unité gestion immobilière, contrôleuse de gestion.

Finalement, une proposition de compensation financière du 2^e volet de la résiliation du mandat de la CPCL a été validé par la Municipalité.

Principales activités 2025

Administration, ressources humaines et gouvernance

Plusieurs faits marquants sont à relever:

- engagement d'un chef de domaine des patrimoines immobiliers au 1^{er} juillet 2025;
- création du poste de juriste et engagement au 1^{er} octobre 2025;
- création du poste de contrôleuse de gestion et engagement au 1^{er} janvier 2026;
- engagement de la cheffe d'unité gestion immobilière au 1^{er} décembre 2025;
- réaménagement des locaux et accompagnement du personnel dans ce changement.

Informatique

Hormis les tâches courantes liées aux applications métiers du service, les activités suivantes ont été développées en 2025:

- en collaboration avec le SOI et le prestataire, l'amélioration et la mise à niveau du logiciel Abalmmo et des composants ont été mis en place de manière échelonnée pendant l'année 2025, chaque instance installée a nécessité préparation, tests et déploiement, puis assistance et aide aux utilisatrices et utilisateurs, définitions de listes et rapports, spécifications et implémentation de besoins spécifiques;
- en collaboration avec le SOI, la poursuite de l'amélioration des outils de communication du service, en particulier ceux liés à l'éditique.

Domaine patrimoines immobiliers

Le domaine des patrimoines immobiliers est en charge de la gestion immobilière, du PML, des DDP, de l'accueil et de la coordination avec les locataires lors de travaux.

Patrimoine immobilier financier Ville (PIF)

L'unité est en charge de la gestion complète des mandats de tiers et du Patrimoine financier, qu'il s'agisse de location et de technique, y compris de l'établissement et du suivi des budgets annuels sur la base des options et décisions prises par les mandants.

Société Immobilière Lausannoise pour le Logement S.A. (SILL S.A.)

- le parc compte 663 logements et 88 nouveaux baux à loyer ont été établis en 2025, dont 42 pour des logements, la diminution par rapport à l'année précédente s'explique par la mise en valeur de la pièce urbaine B qui avait eu lieu en 2024;
- en termes de vacance, seuls 3 logements ont connu un mois de vacance durant l'année, dont aucun à ce jour;
- toutes les adaptations de loyer, à la hausse comme à la baisse, ont été effectuées conformément aux instructions de la propriétaire;
- la grande majorité des demandes des locataires des Plaines-du-Loup ont pu être résolues et/ou sont sous contrôle et le parc est géré à la pleine satisfaction de la propriétaire;
- tous les dossiers locataires et immeubles ont été numérisés et introduits dans Abalmmo.

Fonds Edouard et Hortense Pache (FDPA)

Le parc compte 13 logements, et 6 nouveaux baux à loyer ont été établis dont un local commercial.

Tous objets confondus, ces deux parcs totalisent 1'135 biens.

Patrimoine immobilier financier Ville (PIF)

Le Patrimoine immobilier financier est composé de 2'596 objets dont 247 sont gérés pour des services tiers. Il est composé de 758 logements, de 1'069 places de parc, de 427 objets commerciaux et de 342 autres objets (dépôts, garderies, jardins, etc.).

Au cours de l'année, 219 nouveaux baux à loyer ont été établis, tous objets confondus, soit près de 40% de plus que l'année précédente, 48 concernent des logements.

Plusieurs faits marquants sont à relever:

- frais sécuritaires – coûts significatifs en lien avec les phénomènes d'incivilités, de déprédations, de squat ou d'intrusion, etc., notamment sur les sites de la place de la Riponne 10, Malley, route Aloys-Fauquez 1, place de la Palud 5–7–10, rue de la Madeleine 1, etc. Des places de parc ont également dû être supprimées, notamment à Malley;
- places de parc – plusieurs actions menées, conformément aux décisions municipales en lien avec les mesures PSAF III. La révision des loyers des places de parc s'inscrit dans une démarche d'alignement progressif sur les prix pratiqués actuellement sur le marché. Cette revalorisation des places a été appliquée de manière graduelle;
- séances d'information aux locataires – plusieurs séances d'information ont pu être organisées avec des locataires pour les informer des futurs travaux de rénovation des immeubles de l'avenue du Temple 22, de l'avenue d'Echallens 15, de la route Aloys-Fauquez 54 et de l'avenue de Chailly 59;
- café de l'Hôtel de Ville – après la résiliation des locataires, un appel à manifestation d'intérêt pour une nouvelle exploitation temporaire a été lancé et a permis trouver un nouveau gérant qui a réouvert en décembre et ce grâce notamment à une étroite collaboration avec le Service d'architecture et du logement et le Patrimoine administratif;
- rue César-Roux 5 – les locataires qui le souhaitaient ont réintégré leur logement et tous les appartements ont pu être loués;
- place de la Riponne 10 – plusieurs locataires ont subi d'importantes nuisances et des demandes d'indemnités sont en cours de traitement;
- place de la Navigation 10 – l'ancienne garderie a été relouée à un bureau de designer dès le 1^{er} novembre 2025;
- projet de réaménagement des espaces publics de l'Ancien-Stand (SPADOM) – plusieurs places de parc ont dû être résiliées et des propositions de places de substitution ont été adressées aux locataires, en collaboration avec le Service des parcs et domaines;

- la numérisation des dossiers locataires et des immeubles est actuellement en cours.

Plan de mobilité (PML)

Pour le compte du PML, 1'204 baux sont gérés et 240 nouveaux baux à loyer ont été enregistrés sur l'année.

Le transfert de la gestion des places de parc de GER au SALV a été repoussé à avril 2026 à la demande du SALV.

Parcelles en droit distinct et permanent de superficie (DDP)

En 2025, 165 DDP ont été indexés et une vingtaine ont été créés, prolongés ou modifiés.

La numérisation de 90% du parc a été effectuée et introduite dans Abalmmo et sera terminée dans les premières semaines de l'année 2026.

Secteur accueil et information (SAI)

En 2025, l'accueil du service a reçu 3'511 personnes à la réception, répondu à 13'453 appels et réceptionné 39'968 courriels.

Domaine technique des patrimoines administratif et financier et relations interservices

Administration et secrétariat du domaine

Outre les prestations courantes, le secrétariat a mené à terme les actions suivantes:

- gestion immobilière – analyse de baux, conventions, recherches de locaux (BAVL, MAP, ST, SPSL), examen des notifications de hausse de loyer, soutien aux services communaux dans les démarches administratives avec les bailleurs;
- monitoring énergétique – extraction données énergétiques manquantes;
- organisation de formations – monitoring énergétique et technique, information sur l'OIBT;
- établissement de conventions avec les utilisateurs: Théâtre 12, Fondation de l'Opéra de Lausanne, Cathédrale 6, association Pyxis;
- suivi et traitement des demandes de prestations internes via la plate-forme;
- gestion des surfaces locatives;
- soutien au secrétariat de direction du service et aux autres unités du service.

Technique des patrimoines administratif et financier (TPAF)

La mission d'entretien courant et les travaux spéciaux se sont poursuivis, tout en absorbant les divers et imprévus.

Plusieurs faits marquants sont toutefois à relever:

- chemin de l'Ancien-Stand 18, UAPE de l'Ancien-Stand et chemin de l'Ancien-Stand 24, CVE de l'Ancien-Stand – suite à l'assainissement énergétique des immeubles par le propriétaire, réorganisation des différents secteurs à la demande du SCAJE soit le déplacement de la nurserie et d'une partie des trotteurs à l'UAPE et le déplacement des écoliers de l'UAPE chez les trotteurs du Centre de vie enfantine (CVE). Les locaux ont dû être aménagés en conséquence (adaptation des sanitaires par exemple);
- chemin de Boissonnet 43, Centre de la petite enfance (CPE) de Boissonnet – modification des canalisations des écoulements de la terrasse;
- chemin des Bossons 35, CVE des Plaines-du-Loup – divers travaux de mises en conformités des locaux demandés par le SCAJE, l'USST et l'OFCO;
- chemin du Camping 3, Camping de Vidy – participation à l'appel d'offres, analyses et choix du futur exploitant; état de situation et accompagnement avec le futur repreneur;

- place de la Cathédrale 2–4, Musée Historique de Lausanne – réalisation d'une étude dendrologique en vue des futurs travaux d'assainissement de l'isolation des combles;
- place de la Cathédrale 6, Association Pyxis – expertise des menuiseries extérieures en vue de la future réalisation de travaux d'assainissement énergétique;
- chemin de Champrilly 21A, CVE de Valency – représentation du MO dans le cadre des travaux de rénovation – suivi du problème de gestion de la production de chauffage et E.C. (sondes géothermiques);
- place Chauderon 9 – réaménagement des locaux de GER; projet d'aménagement du Bureau lausannois pour les familles pour QJF;
- allée Ernest-Ansermet 3, Casino de Montbenon – audits sécurité et PEIK sur l'entier de l'immeuble, y compris la Brasserie de Montbenon – remplacement de l'éclairage (LED) des salles Paderewski et des Fêtes – en cours, étude du remplacement de la cuisine de la salle des Fêtes;
- rue Haldimand 8 – réaménagement complet de nouveaux locaux pour la cellule ARC;
- rue du Maupas 47 – travaux de rafraîchissement et remplacement des revêtements des sols dans différents locaux du rez-de-chaussée;
- parc Mon-Repos 1, Villa Mon-Repos – suivi et collaboration pour les travaux importants de rénovation des 1^{er} et 2^e étage;
- avenue de Montchoisi 35 – appui au bureau d'architectes pour l'aménagement d'un CVE et d'une UAPE de 69 places y compris suivi financier;
- chemin de Montelly 13, Centre de vie infantine (CVE) de Montelly – rénovation du secteur nurserie Sud pour répondre aux directives du SCAJE; installation d'un système de détection d'incendie;
- parc du Loup 9, Maison de Quartier des Plaines-du-Loup – suivi de mise en exploitation avant la reprise et la livraison du bâtiment;
- le Planemard 15, Ecole à la montagne (EM) Le Planemard – création d'une chambre froide et remplacement des armoires de congélation - modification des sanitaires du personnel de cuisine selon les demandes de l'OFCO – compartimentage anti-feu des installations d'extraction des hottes de la cuisine;
- rue du Port-Franc 18 – remplacement du revêtement de sol extérieur du patio - réaménagement des bureaux au 3^e étage – début des travaux de réaménagement des bureaux du rez-de-chaussée;
- chemin de la Prairie 5C, APEMS de Malley – réaménagement de la place de jeux;
- avenue Charles-Secrétan 2, APEMS de Béthusy antenne de Mon-Repos – travaux d'aménagement pour l'accueil d'un groupe de 12 enfants scolarisés en 1–2P;
- avenue de Sévelin 34, Les Docks – remplacement de la régulation MCR de l'installation de ventilation;
- Vallée-de-la-Jeunesse 1 – suivi du projet d'assainissement énergétique de l'enveloppe;
- chemin de Vers-chez-Bonjour 8–10, Ecole à la montagne (EM) Les Chevalleyres – remplacement de l'installation du monte-plats entre la cuisine et le réfectoire;
- rue Charles-Vuillermet 5, CVE de la Cité – création d'une terrasse et divers travaux de mise en conformité selon demandes du SCAJE;
- APEMS des Aubépines, APEMS de Riant-Pré antenne Vennes, APEMS de Boissonnet, APEMS de Malley, APEMS de Chailly et APEMS du Vanil – divers travaux de mise en conformité des locaux demandés par le SCAJE, l'ECA, l'OPC et l'OFCO;
- avenue de Beaumont 4–6–8 – suite à des problèmes d'humidité, suivi des travaux d'assainissement des locaux du rez-de-chaussée;
- chemin du Devin 21 – suivi de l'assainissement énergétique de la villa;

- chemin des Fougères 18 – mise en conformité des eaux pluviales et des eaux usées;
- rue Grand-Pré 3-5 – suivi pour la mise en conformité de la détection incendie et de l'éclairage de secours des bâtiments;
- rue de la Madeleine 28 – remise en état des pieds de façade à la suite d'un affaissement;
- place de la Palud 10 – amélioration des prescriptions feu du café de l'Hôtel de Ville et du théâtre et assainissement des locaux de stockage du café de l'Hôtel de Ville;
- chemin de Renens 16 – restauration des fenêtres patrimoniales (note *1*);
- place de la Riponne 10 – suivi pour la création d'un CrossFit, étude pour la création d'un local à poubelles;
- gestion des plans – mise à jour continue des plans des bâtiments des Patrimoines administratif et financier.

Secteur intendance

L'année a été marquée par:

- place Chauderon 4 – installation de serrures antipaniques sur les portes d'entrée côté cours, remplacement des tableaux de rappel de détection incendie;
- place Chauderon 9 – suivi des travaux de modernisation des sanitaires, remplacement des sources lumineuses et commandes dans l'ensemble des bureaux;
- place Chauderon 16, Tour Galfetti – suivi des dégâts d'eau dans le local des archives de la Bibliothèque par la pose de déshumidificateurs;
- rue du Port-Franc 18 – mise en place des mesures de régulation des températures et suivi de l'évolution (économies d'énergie);
- rue du Signal 46, Cantine de Sauvabelin – 19 locations effectives , 5 locations annulées.
- interventions et dépannages sur les sites de la place Chauderon 4-7-9-11, rue du Port-Franc 18, rue du Maupas 34, avenue de Sévelin 46, rue Centrale 7, rue Jean-Jacques Mercier 1 et rue des Terreaux 33; place Chauderon 9 – participation à la reprise du remplacement de l'ascenseur N° 1; Site de Chauderon – participation au concept de sûreté;
- gestion des badges – environ 1'000 mutations traitées y compris gestion des portes.

Finances

L'année 2025 a été caractérisée par l'amélioration continue et la mise en production décalée d'éléments essentiels au fonctionnement des logiciels Abalmmo et BDOC dans le cadre de la conduite administrative, locative, technique et comptable des immeubles, biens-fonds et droits de superficies en gérance. A fin 2025, l'unité a rattrapé l'établissement de tous les décomptes chauffage des années précédentes.

Comptabilité

Outre les traitements courants pour le service, l'année 2025 a été marquée par:

- l'utilisation de nouveaux modules Abalmmo (décompte de chauffage, gestion des honoraires, etc.) et l'amélioration de l'outil BDOC (éditique), mises en production échelonnées selon les spécificités de chaque nouvel outil, les formations des collaboratrices et collaborateurs et divers travaux d'adaptations des outils;
- l'utilisation du nouvel ERP de gestion des finances communales, Abacus, pour les comptes administratifs du service, la gestion des investissements et l'interfaçage des éléments Abalmmo;

- le travail du suivi et du nettoyage des comptes débiteurs, qui se poursuivra en 2026;
- le rattrapage de tous les décomptes de chauffage des saisons précédentes, reportés en raison de la mise en place du nouveau logiciel de gestion immobilière et manque de documents des autres régies ou fournisseurs;
- la maîtrise des remontées des données Abalmmo à Abacus;
- la clôture des exercices antérieurs 2019–2024;
- la remontée de version du logiciel Abalmmo;
- la réorganisation de l'équipe comptabilité et la mise en place des procédures de contrôles.

Service d'architecture et du logement (ARLO)

Principales missions du service

Le Service d'architecture et du logement est constitué de 3 domaines:

- systèmes, opération et support;
- logements d'utilité publique et établissements publics;
- architecture et bâtiments.

Il accomplit les missions suivantes:

- gestion des opérations de planification et de construction des bâtiments communaux;
- développement et mise en œuvre de la stratégie d'assainissement énergétique du patrimoine immobilier de la Ville et de tiers;
- mise en place de la politique communale du logement et de l'habitat et garantir sa mise en œuvre;
- mise en cohérence des différentes politiques publiques autour du bâti (développement durable, assainissement énergétique, accessibilité universelle, accompagnement des locataires, politique de prix, préservation du patrimoine, etc.);
- accompagnement de la rénovation de logements et la création de logements d'utilité publique sur tout le territoire lausannois;
- pilotage et mise en œuvre la politique des établissements publics;
- gestion de l'attribution des logements subventionnés et contrôlés;
- prévention des accidents liés au domaine public, en application de l'obligation légale régie par le Règlement cantonal de prévention des accidents dus aux chantiers .

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Architecture & Bâtiments	27.30	23.90	26.50	24.70
Cellule Prévention accidents	–	–	2.00	2.00
Direction ARLO	2.20	1.60	2.20	1.80
Log. util. publ. & Etabl. Publ	14.00	14.00	14.00	13.00
Syst., Op. et Supp.	7.80	7.80	8.60	8.60
Total service	51.30	47.30	53.30	50.10

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2024 au 31 décembre 2025
Total service	2.00

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nb	ept	nb	ept
Architecture & Bâtiments	26	23.90	27	24.70
Cellule Prévention accidents	-	-	2	2.00
Direction ARLO	2	1.60	2	1.80
Log. util. publ. & Etabl. Publ	16	14.00	15	13.00
Syst., Op. et Supp.	9	7.80	10	8.60
Total service	53	47.30	56	50.10

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2024	31 décembre 2025
	nb	nb
Architecture & Bâtiment	1	2
Total service	1	2

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

	mouvements 2025	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	3	4
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	2
Total service	3	6

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	-
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	3

Auxiliaires

	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	-	-	-	-
Auxiliaires mensualisé·e·s	1	0.58	1	1.00
Auxiliaires payé·e·s au forfait	-	*	-	*
Total service	1	0.58	1	1.00

* information indéterminée car à la tâche

Formation

En 2025, un 2^e apprenti dessinateur a rejoint le service. Une apprentie employée de commerce a également rejoint le Domaine du logement. Le service a accueilli 3 jeunes écoliers pour des

stages «découverte» du métier de dessinateur en architecture d'une durée de 3 jours et 10 autres en partenariat avec le Service du cadastre.

Evènements marquants

Avec le doublement, voire plus, des projets à traiter liés aux 50 objets d'assainissements énergétiques et au programme scolaire, il a été nécessaire de revoir l'organisation du service et plus particulièrement celle du Domaine architecture et bâtiment. Cette refonte a permis la mise en place d'une organisation de suivi par processus qui renforce l'agilité en décloisonnant la structure hiérarchique et permet une meilleure répartition des charges. Les principes de cette nouvelle organisation ont été validés pour une mise en œuvre dès le 1^{er} janvier 2026.

Mi-mai, le service a passé avec succès l'audit de surveillance de ses activités de gestion des projets de construction selon les exigences de la norme ISO 9001. Aucune déviation n'a été identifiée.

Début juillet, la Cellule prévention des accidents dus aux chantiers (PREVACC) a été transférée du SGLEA à ARLO. Cette cellule est directement rattachée à la direction du service.

Principales activités 2025

Concours

Le service et la conseillère municipale ont participé en tant que membres professionnels du jury du concours du collège de Béthusy, concours de projets d'architecture et d'ingénierie civile pour l'extension du collège. Le concours pour le nouveau collège de Beau-Rivage, concours de projets d'architecture, d'ingénierie et du paysage pour la réalisation d'un nouveau bâtiment de 18 classes, d'une antenne administrative et une salle de gymnastique simple VD2 a été lancé.

Développement durable

Le service est très sensible à la construction durable et les thématiques connexes (matériaux biosourcés, réemploi, énergies renouvelables, etc.) sont intégrées dans les pratiques et les processus. Le réemploi est déployé dans les projets, en particulier celui de l'Auberge de Sauvabelin, et les nouvelles réalisations intègrent les matériaux biosourcés.

Le service est impliqué dans plusieurs structures et missions, à savoir le COPIL Biodiversité. Il coordonne les assainissements énergétiques et est invité au COPIL Lausanne rénove. Il accompagne en tant qu'expert métier l'élaboration des directives de construction circulaire pour la Ville de Lausanne et est répondant pour la Direction LEA pour l'accessibilité universelle.

Systemes, opérations et support (SOS)

Juridique et marchés publics (JMP)

L'unité renseigne, conseille et accompagne les services maîtres de l'ouvrage pour les questions juridiques et administratives. Plus de 120 adjudications ont été élaborées en 2025 et 2 recours ont été déposés.

- le premier, contre la décision d'adjudication des travaux d'étanchéité pour la rénovation du centre funéraire de Montoie, a été admis par le Tribunal demandant d'adjudger ces travaux à l'entreprise recourante;
- le second concernait la décision d'adjudication des travaux d'assainissement des bétons pour la rénovation des bâtiments de l'Expo 64 à la Vallée de la Jeunesse. A la suite du constat que les offres déposées n'étaient plus valables au moment de l'adjudication, la Municipalité a ainsi révoqué sa décision et interrompu la procédure.

Statistiques (STAT)

Logements vacants

L'enquête annuelle, effectuée auprès de 191 gérances conformément aux instructions du Canton, a permis de dénombrer 476 logements vacants (à louer et à vendre) au 1^{er} juin 2025. Ce résultat se traduit par un taux de vacance provisoire de 0.58%, soit une augmentation de 0.04 points de pourcentage par rapport au taux consolidé de 0.54% pour l'année 2024. Au niveau cantonal, le taux de pénurie est de 0.89% pour l'année 2025, soit une baisse de 0.07 points de pourcentage par rapport au taux de 0.96% pour l'année 2024.

Registre cantonal des bâtiments (RCB) et statistique de la construction (BauStat)

Sur la base du registre cantonal vaudois des bâtiments (RCB), le parc de logements lausannois totalise, en décembre 2025, 82'700 logements compris dans 8'920 bâtiments, recensés et mis à jour par l'Unité statistiques. Ce résultat se traduit par une progression de 0.31%, soit 257 logements supplémentaires par rapport à 2024. Le parc de logements d'utilité publique totalise 11'067 logements, représentant 13.38% du parc lausannois.

Logements d'utilité publique et établissements publics (LUP ET EP)

Office communal du logement (OCL)

Unité logements à loyers modérés (LLM)

En 2025, 2'969 dossiers d'inscription ont été réceptionnés (état au 30 novembre), le volume est stable par rapport à 2024 (2'938 dossiers). Sur ce total, 2'436 attestations d'inscription ont été établies et 200 demandes ont fait l'objet d'un refus.

Depuis le 1^{er} juin 2025, la liste des logements LLM disponibles est accessible par QR code ou lien internet uniquement aux usagères et usagers disposant d'une attestation délivrée par l'unité. La possibilité d'obtenir une liste papier au guichet demeure. Ainsi, la fréquentation du guichet a diminué, avec une moyenne de 772 passages par mois (contre 875 en 2024), soit environ 38 passages quotidiens.

Les gérances partenaires ont transmis 785 dossiers de candidates et candidats retenus pour l'attribution d'un logement, en vue de l'obtention de l'autorisation nécessaire à l'établissement du bail. Au final, ce sont 335 baux qui ont été conclus.

La commission de dérogation a reçu, analysé et traité 24 demandes au cours de l'année.

L'année a été marquée par le développement et la mise en production du remplacement du logiciel métier (Cogitas) pour l'unité LLM. La mise en œuvre de ce nouveau logiciel (Galion) a représenté une charge de travail importante. Un formulaire en ligne (Jaxforms) a également été mis en place, permettant aux usagères et usagers de déposer leurs demandes d'inscription ou de renouvellement de manière dématérialisée.

Contrôle des conditions d'occupation

Les contrôles des conditions d'occupation ont porté sur 1'346 logements en 2025, soit presque le double de l'année précédente (713 logements). Dans la grande majorité des cas, les conditions d'occupation étaient respectées. Lorsque celles-ci ne l'étaient plus, 197 baux ont été résiliés, dont 125 en raison de revenus dépassant les plafonds autorisés, 61 pour sous-occupation notoire et 11 pour non-respect du devoir d'information et de révision. À la suite de ces résiliations, 144 conventions de prolongation de bail ont été établies. Par ailleurs, 49 audiences se sont tenues devant la Commission de conciliation et 15 réclamations contre des décisions de l'OCL ont été traitées par le service.

Unité communale de préservation du parc locatif

Les collaboratrices et collaborateurs de l'unité assurent le suivi des dossiers relevant de la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL), notamment dans le cadre de l'analyse des demandes de permis de construire. En 2025, 650 dossiers, comprenant les volets «travaux» et «aliénations», ont été transmis à l'unité.

Chaque préavis adressé à la Direction générale du territoire et du logement a été assorti de conditions visant à garantir un contrôle du revenu locatif pour des durées de 3, 5 ou 10 ans. Ces exigences contribuent à préserver l'accessibilité du parc locatif et à assurer la conformité des projets avec les objectifs de la LPPPL.

L'unité a par ailleurs été sollicitée par différents services communaux pour apporter son expertise sur des questions liées à la LPPPL et a contribué à l'élaboration d'une stratégie visant à lutter contre la soustraction de logements du parc locatif par le biais de plateformes de location de courte durée de type Airbnb.

Politique du logement et de l'habitat (PLH)

Assistance et coordination aux locataires

En 2025, le nombre de sollicitations est resté stable, avec près de 50 nouvelles demandes d'aide. Les dispositifs d'accompagnement ont pu être étendus aux immeubles préemptés, permettant d'adapter les loyers aux capacités financières des ménages à bas revenus.

Projet pilote «Echange d'appartements face à la pénurie de logements»

Jusqu'en août 2025, l'Unité PLH a conduit un projet pilote d'échange d'appartements, mené en partenariat avec la SILL S.A. et avec le soutien de la Confédération dans le cadre du programme fédéral «Habitat et logement durables» (2023–2024).

Basé sur la participation volontaire, ce projet visait à optimiser l'utilisation du parc locatif tout en améliorant la qualité de vie des ménages concernés. Il a permis à des seniors en situation de sous-occupation de déménager dans des logements plus petits et adaptés au vieillissement à domicile, et à des familles en suroccupation d'accéder à des logements correspondant à leurs besoins. Pour certains seniors occupant déjà un logement de taille adéquate, des travaux d'adaptation ont été réalisés afin de favoriser le maintien à domicile. Le projet a permis d'améliorer 7 situations, dépassant les objectifs initiaux fixés entre 4 et 6 cas.

Soutien au logement étudiant

Depuis 2008, la Ville soutient la Fondation Solidarité Logements pour les Étudiants tant financièrement que par la mise à disposition facilitée d'environ 145 chambres étudiantes. En 2025, la Commune a renouvelé son soutien à la Fondation par une subvention de CHF 42'000.–. Dès 2026, ce soutien sera formalisé par deux subventions pluriannuelles de cinq ans, pour un montant total de CHF 35'000.– par an.

Soutien aux coopératives et développement d'habitats innovants

Également depuis 2008, la Ville soutient l'Association écoquartier à hauteur de CHF 30'000.– par an. Ce soutien a été renouvelé pour la période 2026–2029 afin d'assurer la continuité de l'accompagnement participatif et durable des écoquartiers du projet Métamorphose, notamment aux Plaines-du-Loup (étape 2) et dans les futurs quartiers des Jardins de Vidy, Vidy La Romaine et Malley-Gazomètre.

L'Unité PLH a également poursuivi l'accompagnement des attributions de logements à parts sociales sur le site de Pra-Roman (Coopérative de l'habitat associatif – Codha) ainsi que le contrôle des attributions de logements à loyers régulés, sur la base des critères fixés dans les actes constitutifs de DDP.

Suivi des immeubles préemptés

Malgré l'absence de nouvelles préemptions en 2025, l'Unité PLH a assuré le suivi des 16 immeubles préemptés jusqu'en 2024, gérés par des gérances externes ou par le Service des gérances. Elle a pris en charge la remise en location de 18 logements en partenariat avec les gérances concernées. Les démarches de reconnaissance cantonale ont abouti à la reconnaissance de 7 immeubles préemptés représentant 114 logements à loyer abordable. À la fin de l'année 2025, l'ensemble des immeubles préemptés avait obtenu cette reconnaissance. Le recensement global fait état de 11'067 logements d'utilité publique sur le territoire communal.

Implication dans les Conseils d'administration et de fondation œuvrant pour des logements d'utilité publique

La Commune est représentée par 4 collaboratrices et collaborateurs dans 30 sociétés afin de promouvoir et contrôler les logements d'utilité publique. La Commune a renouvelé, avec le Canton, les aides à la pierre en faveur de deux projets de logements d'utilité publique: la reconstruction du site des Bordes-Crêtes par la SCHL, comprenant 105 logements (34 LLM et 71 LLA) dont le préavis doit encore être adopté par le Conseil communal, et l'assainissement énergétique des immeubles de la route de la Clochette 16 A–B–C appartenant à la FLCL.

Etablissements publics en mains communales

L'année 2025 a été marquée par plusieurs projets et événements importants concernant les établissements publics communaux.

- le restaurant La Vaudaire, à Vidy, a été fermé de janvier à avril afin de permettre la réalisation de travaux d'entretien et d'amélioration;
- le projet de l'Auberge de Sauvabelin, accepté par le Conseil communal en mars 2025 (préavis N° 2024/53), attend la délivrance du permis de construire;
- validation en novembre 2025 pour la poursuite du projet de transformation de l'Hostellerie des Chevreuils à Vers-chez-les Blanc en établissement psychosocial médicalisé, en collaboration avec la Fondation Praz-Soleil;
- validation du choix d'un nouvel exploitant, Camping Lodge AG pour le Camping de Vidy à l'issue d'un appel d'offres. La reprise, prévue sous la forme d'un DDP de 40 ans, fait l'objet du préavis N° 2025/46 qui sera soumis au Conseil communal début 2026;
- fermé en juin 2025 par ses exploitantes actives depuis 29 ans, le Café de l'Hôtel de Ville a quant à lui rouvert en décembre 2025 à la suite d'un appel à manifestation d'intérêt pour une nouvelle exploitation temporaire;
- une trentaine d'établissements publics communaux ont enfin bénéficié de nouvelles pages web, améliorant leur visibilité et ouvrant de nouvelles perspectives de collaboration.

Architecture et bâtiments (ARBA)

Les prestations fournies comprennent pour l'essentiel:

- la gestion des opérations de planification et de construction des bâtiments communaux;
- le pilotage et la gestion des constructions;
- le développement et la mise en œuvre de la stratégie d'assainissement énergétique du patrimoine immobilier communal et de tiers;
- la mise en cohérence des différentes politiques publiques autour du bâti;
- le pilotage des affaires de la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL) en tant que délégué maître d'ouvrage(DMO).

Les affaires traitées sont de nature variée dans le type de programme et la complexité des projets. Il peut s'agir de la construction d'un nouvel équipement, de la transformation d'un bâtiment à haute valeur patrimoniale (comme le cinéma Capitole), de la construction ou de la rénovation d'une école et de la mise en conformité technique et énergétique d'un immeuble locatif.

Le nombre d'affaires sous gestion en 2025 a été le suivant:

Type de patrimoine	Phase du projet					
	Etudes de faisabilité	Appel d'offre	Etudes	Réalisation	Mise en service	Total
Financier	10	2	12	–	–	24
Administratif	4	4	6	2	4	20
Total Ville	14	6	18	2	4	44

Assainissement énergétique

En 2025, 8 dossiers de demande d'autorisation ont pu être déposés mais aucun permis de construire n'a encore été délivré. Un bilan a été fait à ce sujet, notamment à propos de la durée de traitement et des charges émises par les services techniques. Un autre élément important à prendre en compte est l'augmentation des contraintes patrimoniales pour les bâtiments classés en note *3*. Une rencontre avec la DGIP-DMS au Canton a permis de formuler des principes d'intervention pour ces objets. Dans le cadre de cette mission, le domaine a :

- obtenu le crédit d'investissement pour le 2^e lot d'assainissement de 23 objets du patrimoine financier de GER (Préavis N° 2025/26 «Octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine financier de CHF 48'400'000.– pour le 2^e lot d'assainissement énergétique et réorientation de la stratégie»;
- démarré la planification des appels d'offres pour les objets du préavis N° 2025/26;
- lancé les études préliminaires sur 7 objets du préavis N° 2025/26;
- poursuivi le pilotage de la phase d'étude des objets du Préavis N° 2023/01 «Octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine financier de CHF 74'680'000.– pour la mise en place d'une stratégie d'assainissement et pour une première étape, premier lot, d'assainissement énergétique et de rénovation des bâtiments de la Ville de Lausanne»;
- déposé les dossiers de demandes d'autorisation de construire pour 8 objets du préavis N° 2023/01 et accompagné GER dans les premières séances d'information aux locataires;
- mené les réflexions avec le BCD-Plan Climat, sur une réorientation de la stratégie d'assainissement de manière à inclure dans un 3^e lot les objets du Patrimoine administratif et ainsi tenir compte des grands consommateurs de ce patrimoine;
- état du financement des affaires traitées des patrimoines administratifs et financiers.

A la fin de l'année, le portefeuille géré s'élevait à CHF 577'412'850.– et le nombre d'affaires y relatif est de 109. Les mandats actifs sont au nombre de 90.

Affaires en portefeuille	2024 en CHF	2025 en CHF
Crédits à voter		54'047'000.–
Crédits votés		370'319'804.–
Total		424'366'804.–

L'augmentation significative du portefeuille financier est liée au démarrage des grands projets tels que les collèges du Vélodrome, de Montriond et de La Sallaz. Les crédits d'investissement y relatifs seront votés dès 2026.

Répartition de l'ensemble des mandats

Mandats	Nb	2024 en CHF	Nb	2025 en CHF
Externes – bureaux privés	55	310'036'804.–	63	301'205'000.–
Internes – ARLO	23	24'420'400.–	27	23'193'400.–
Total	78	334'457'204.–	90	324'398'400.–

Le nombre d'affaires traitées a augmenté en 2025. Concernant l'état d'avancement des projets, 80% se trouvent dans la phase d'études préliminaires ou en phase d'études de projet, les 20% restants sont en cours de réalisation ou d'achèvement, y compris la phase de gestion des travaux de garantie.

Les dépenses et les montants engagés par le domaine pour les études et réalisations des projets s'élèvent à CHF 29'430'000.– pour l'année 2025. La diminution du montant des dépenses s'explique par la fin des travaux des grands projets et le nombre significatif de projets en phase d'études.

Patrimoine de la CPCL

Conformément au mandat de «Délégué à la maîtrise d'ouvrage», une analyse portant sur 24 bâtiments a été réalisée incluant des futurs travaux d'assainissement énergétique et technique. Une stratégie de rénovation a été établie avec la Direction de la CPCL avec une priorisation des travaux. Un chiffrage de tous les bâtiments à rénover dans les 10 ans a été mis à jour et intégré dans le plan des investissements 2026–2035, que la CPCL a validé fin 2025.

Type de patrimoine	Phase du projet					
	Etudes de faisabilité	Appel d'offre	Etudes	Réalisation	Mise en service	Total
Tiers (CPCL)	-	8	4	2	14	24

Cellule Prévention des accidents

La cellule se compose de deux chargés de sécurité, spécialisés dans les domaines de la construction et de la sécurité des chantiers. Elle intervient en amont lors de l'examen des plans de construction par l'inscription de charges au permis de construire et, dans le cadre de ses missions quotidiennes, par la validation des plans d'installation ainsi que par le contrôle des dispositifs de sécurité, principalement orientés vers la protection du public.

En 2025, le nombre de chantiers (sur la voie publique, constructions, rénovations, etc.) sur le territoire communal a été très important (326 analyses de dossiers soumis à un permis de construire et 662 annonces de travaux non soumis à l'obtention d'un permis de construire, mais impactant le domaine public), avec une légère diminution des accidents, avec un cas mortel à déplorer.

En complément de ses missions habituelles, la cellule constitue un acteur majeur dans l'accompagnement et le suivi de travaux de génie civil, tels que le chantier de la gare, le tram T1, les travaux du parking de la Riponne, entre autres, ainsi que dans le cadre des travaux liés à l'extension du réseau du chauffage à distance (CAD).

Tableau contrôle des grues et accidents

Années	2023	2024	2025
Contrôle de grues	27	25	24
Accidents sur les chantiers nécessitant l'intervention de Police Secours	12	17	14

Service des parcs et domaines (SPADOM)

Principales missions du service

- mise en œuvre d'une politique d'agriculture urbaine, de nature, du paysage et d'aménagement de l'espace public;
- entretien du patrimoine vert (360 ha de parcs, 1'900 ha de forêts, 770 ha de terres exploitées par l'agriculture, 35 ha de vignes et 5 cimetières) dans une recherche de cohérence et de consensus entre les besoins du public et les aspects écologiques, esthétiques et économiques;
- application des règlements de protection des arbres sur l'ensemble du territoire communal;
- préservation de l'attractivité sociale, culturelle et esthétique des espaces verts;
- mise à disposition de compétences professionnelles dans le cadre d'études d'aménagements verts et de groupes de travail internes à l'administration communale.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Agriculture & Gest. Territoire	2.40	2.40	2.40	2.40
Arbres	1.80	1.80	1.80	1.80
Ateliers	21.80	20.80	25.00	23.00
Bureau Esp. Public & Paysage	10.95	10.05	12.55	12.15
Cimetières	32.25	32.25	31.25	31.25
Conduite des Parcs	2.00	2.00	4.00	4.00
Direction – RH – Admin	22.10	21.60	22.80	22.20
Entretien bâtiments & Infrastructure	2.00	2.00	–	–
Etablissement horticole	10.80	10.80	9.80	8.80
Forêts	15.65	15.65	19.55	18.35
Nature	4.70	4.70	4.70	4.60
Parcs – sect. Est	45.40	43.40	43.90	41.70
Parcs – sect. Ouest	40.90	40.90	40.90	39.90
Parcs – sect. Sud	51.20	49.40	49.40	48.15
Police des chiens & Projets	2.00	2.00	–	–
QSSE	1.80	1.80	1.80	1.80
Vignobles	*10.00	10.00	11.00	10.00
Total service	267.75	271.55	280.85	270.10

* Poste 8557 gelé 01.09.2024

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2024 au 31 décembre 2025
Total service	13.10

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nb	ept	nb	ept
Agriculture & Gest. Territoire	3	2.40	3	2.40
Arbres	2	1.80	2	1.80
Ateliers	21	20.80	23	23.00
Bureau Esp. Public & Paysage	11	10.05	13	12.15
Cimetières	34	32.25	33	31.25
Conduite des Parcs	2	2.00	4	4.00
Direction – RH – Admin	25	21.60	26	22.20
Entretien bâtiments & Infrastructure	2	2.00	–	–
Etablissement horticole	11	10.80	9	8.80
Forêts	17	15.65	20	18.35
Nature	7	4.70	6	4.60
Parcs – sect. Est	44	43.40	43	41.70
Parcs – sect. Ouest	42	40.90	41	39.90
Parcs – sect. Sud	51	49.40	50	48.15
Police des chiens & Projets	2	2.00	–	–
QSSE	2	1.80	2	1.80
Vignobles	10	10.00	10	10.00
Total service	286	271.55	285	270.10

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2024	31 décembre 2025
	nb	nb
Ateliers	–	1
Bureau Esp. Public & Paysage	1	–
Cimetières	2	2
Direction – RH – Admin	3	3

Etablissement horticole	2	–
Forêts	4	2
Parcs – sect. Est	2	3
Parcs – secteur Ouest	2	3
Parcs – secteur Sud	3	3
Vignobles	2	2
Total service	21	19

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2025	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	19	15
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	–	–
Total service	19	15

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	–
Convention de départ	1
Décès	–
Démission	10
Départ à la retraite	5
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	–
Licenciement suppression poste	–
Licenciement fin droit trait. 2 mois	–
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	–
Licenciement invalidité totale	1
Total service	19

Auxiliaires

	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	13	0.51	16	0.76
Auxiliaires mensualisé·e·s	17	5.14	11	4.31
Auxiliaires payé·e·s au forfait	1	*	1	*
Total service	31	5.65	28	5.07

* information indéterminée car à la tâche

Événements marquants

En 2025, l'Unité vignobles a été réorganisée et est désormais dirigée par un seul responsable en charge de la gestion des 2 vignobles en Lavaux et à La Côte. Le Service des parcs et domaines (SPADOM) a ensuite vécu au rythme de la Fête fédérale de gymnastique: fourniture de bois des forêts communales pour les infrastructures, aménagement d'un gigantesque camping pour accueillir les gymnastes à l'Etablissement horticole et remise en état des terrains de sports utilisés pour les compétitions. Au mois de septembre, la première étape du quartier des Plaines-du-Loup a été finalisée avec l'inauguration des espaces publics notamment, aménagés par le SPADOM.

Principales activités 2025 pour le service

Mars	— le domaine des Saugealles est désormais sociétaire de la Fromagerie du Haut-Jorat. Cette adhésion marque une étape importante pour le domaine, dont le lait de ses vaches peut désormais intégrer la fabrication du célèbre Gruyère AOP;
Mars	— 13 ^e édition de la Fête de la forêt; — la couverture arborée, appelée canopée, atteint désormais 24.3%. Ce chiffre est le résultat du vol Lidar effectué en 2024;
Mai	— 5 ^e Marché aux plantons organisé par la Ville en collaboration avec ProSpecieRara; — 6 ^e édition du #LausannePlogging au parc Mon-Repos; — vins d'été et producteurs d'ici, les Domaines de la Ville organisent un événement alliant vins estivaux et spécialités locales dans les serres de l'Établissement horticole de Lausanne; — 7 ^e édition du Concours nature en ville; — Lausanne fête la Nature en ville à la Maison de quartier de la Pontaise;
Juin	— 77 ^e Fête fédérale de gymnastique, le SPADOM s'est investi pleinement pour que la fête soit belle, par l'aménagement du camping de l'Établissement horticole, la remise en état des terrains de sport, la fourniture de bois, une sculpture en bois d'une gymnaste; — inauguration du jardin Enrique-Henriette-Favez à Ouchy;
Juillet	— inauguration du réservoir de Montalègre et de son jardin public. Aménagement d'une nouvelle promenade et un d'un nouveau parc;
Septembre	— la Ville se joint au projet Water Lover Challenge et propose, à son échelle, une collecte solidaire de ramassage de mégots au bord du lac; — 13 ^e édition du Marché d'automne en collaboration avec ProSpecieRara, avec comme invité d'honneur Prométerre;
Octobre	— 25 ^e édition d'«Un arbre, un enfant»;
Décembre	— 223 ^e Mise des Vins à l'Hôtel de Ville.

Administration, finances, communication, projets et ressources humaines (RH)

Administration

L'Unité administrative soutient la direction et les divisions du service en matière de correspondance, de suivi décisionnel, d'organisation et d'optimisation des processus. Elle gère également les activités et le suivi administratif découlant des adjudications dont la quantité a régulièrement augmenté au cours des 3 dernières années, les réponses à donner au public et le suivi administratif des requêtes en abattage. Elle a aussi la charge de la gestion administrative des refuges de la Ville. Au printemps 2025, l'unité a repris la gestion des deux refuges Charlotte-Olivier, en sus de celui des Saugealles dont elle assure la gestion depuis sa construction.

Finances et comptabilité

L'Unité finances et comptabilité assure le suivi des dépenses et des recettes, accompagne les divisions pour les analyses financières, l'élaboration du budget et pour le bouclage des comptes. Le suivi des crédits d'investissement est aussi centralisé à l'Unité finances et comptabilité. Depuis un an, l'unité assume la gestion des terres. Cela inclut la gestion des stocks, le traitement des commandes internes ainsi que de la facturation correspondante. Elle assure également un suivi rapproché des activités liées à la commercialisation des Vins de Lausanne et des manifestations organisées par le service.

Projets

L'Unité projets est la mise en pratique du principe de transversalité du service puisque toutes les divisions peuvent faire appel à elle pour mener certains de leurs projets stratégiques ou opérationnels, nécessaires à la concrétisation du programme de législation. En 2025, plusieurs projets de réorganisation internes ont été conduits par cette unité.

Promotion et événements

La mission de l'Unité promotion et événements est de mettre en valeur les projets, les produits et les événements du service. Qu'il s'agisse d'élaborer des stratégies de promotion, d'organiser des conférences de presse, de rédiger des communiqués, des publications sur les réseaux sociaux, de créer des flyers, de gérer la logistique des événements, elle œuvre étroitement avec toutes les divisions du service. Elle est aussi chargée de la communication interne du service. En 2025, elle a documenté le suivi de nombreux chantiers de plantations au centre-ville.

Ressources Humaines

L'Unité ressources humaines a géré les affaires du personnel du service, incluant notamment le suivi de situations problématiques de santé et la gestion de l'absentéisme tout en assurant la coordination de 20 apprenties et apprentis, 36 stagiaires et 29 auxiliaires.

L'unité a également géré plusieurs projets RH tels que la mise en œuvre du nouveau référentiel de compétences et du nouveau processus des entretiens de collaboration et la gestion de la relève et des talents.

Qualité, santé, sécurité et environnement

L'Unité qualité, santé, sécurité et environnement (QSSE) veille à la qualité des prestations et à l'amélioration continue en proposant et en organisant la formation continue du personnel en matière de sécurité et de santé au travail. Cette unité réalise également des audits et soutient la direction et les divisionnaires dans les domaines QSSE. En 2025, elle a réalisé le bilan environnemental du service et a fixé des objectifs de réduction des impacts avec la direction. L'unité participe également à l'organe de coordination de santé et sécurité au travail de la Commune.

Domaines et Patrimoine

Agriculture

L'année 2025 rapproche encore un peu plus de l'échéance donnée par le préavis sur la politique d'agriculture urbaine adopté en 2018 et le passage à l'agriculture biologique pour l'entier des parcelles mises à disposition des locataires (2030). Des avenants aux différents baux à ferme rappelant les délais de reconversion ont été établis. La rénovation globale du bâtiment principal de la ferme de Rovéréaz a débuté et se terminera en 2026. Le but de ces transformations est de mettre à disposition de l'exploitation maraîchère biologique de Rovéréaz un bâtiment aux normes et pouvant accueillir des locaux de transformation, de stockage, de vente et d'accueil de la population sur cette ferme aux portes de Lausanne. La poursuite de la politique agricole urbaine est assurée au travers de l'adoption du second préavis sur la politique d'agriculture urbaine.

En 2025, un nouveau plantage a été créé à Primerose. Situé sous-gare, ce site devient ainsi le 10^e plantage associatif lausannois. Le plantage d'Aoste, quant à lui, a fait peau neuve: la terre a été remplacée, les parcelles et les espaces communs ont été réaménagés. Les plantages au cœur du quartier des Plaines-du-Loup ont été remis à l'Association Les Champs du Loup. Au total, la ville compte 27 plantages.

La réalisation des jardins de poche s'est poursuivie avec 6 nouveaux projets et l'agrandissement de 6 projets existants.

La cartographie des fruitiers en libre accès pour le glanage a été mis en ligne. Une subvention pour la création de toitures potagères est désormais disponible pour les propriétaires privés.

La Ville a lancé au mois de novembre un programme de subventions pour encourager la création de toitures potagères.

Vignobles

L'année 2025 a été marquée par un magnifique millésime, malgré les précipitations soutenues de fin août à mi-septembre.

Il s'agit du premier millésime certifié bio-Suisse sur l'ensemble des 5 domaines.

La nouvelle organisation des Vignobles s'est mise en place, permettant de travailler avec efficacité, en mettant en avant une volonté qualitative commune. Les vinifications sont maintenant suivies par le même conseil œnologique en Lavaux et à La Côte.

La qualité du millésime 2024 est appréciée et reconnue par de nombreuses médailles lors des différents concours.

La Ville se lance dans les bouteilles réutilisables BottleBack. Deux vins nature sont commercialisés avec ce système et trois vins en bouteilles de 50 cl réutilisables ont été vendus à l'occasion de la 77^e Fête fédérale de gymnastique. Un travail important a été réalisé concernant le positionnement des références afin de valoriser la Sélection historique et ses célèbres étiquettes, d'une part, et de sélectionner des vins mettant en avant les cépages, d'autre part.

Bureau Espace public et Paysage

Réalisation d'études et de projets dans les espaces publics

Pour le BEPP, l'année 2025 a été marquée par:

- la fin de la réalisation des espaces publics de l'écoquartier des Plaines-du-Loup;
- d'importantes plantations au centre-ville intégrant des fosses à impluvium, ainsi que le long du tram t1;
- la réfection de la fontaine du parc de Milan;
- la poursuite des plantations liées à l'Objectif canopée, en particulier sur le domaine public;
- la poursuite de la transformation des préaux scolaires;
- le calage du projet d'espace public de la phase 2 de l'écoquartier des Plaines-du-Loup;
- la mise en œuvre des premiers projets en lien avec le Plan biodiversité;
- le développement du projet pour les places de l'Europe et du Tunnel.

Lausanne Jardins

La division a œuvré à:

- la pérennisation des lignes de bains olympiques et de nombreux jardins de Lausanne Jardins 2024;
- la mise en place des bases et de la gouvernance de l'édition Lausanne Jardins 2029.

Bâtiments et Ouvrages

L'entretien des ouvrages se poursuit: les travaux sont terminés à l'Hermitage, et engagés à La Sallaz et au Bois-de-Vaux. L'intégration de l'équipe bâtiments au BEPP a permis la mise en place d'une nouvelle organisation tout en assurant le suivi des projets déjà lancés et des nouvelles demandes.

Entretien, Production et Maintenance

Production et aménagement bois — Équipe paysagère

Outre les travaux de maçonnerie courants et les travaux nécessitant l'emploi de machines lourdes, l'équipe paysagère a achevé la réalisation complète de la section 17 du cimetière de Bois-de-Vaux I.

L'équipe s'est aussi occupée de la gestion, de la mise en place et du chargement des terres en stock pour les différents besoins du service.

Production et aménagement bois — Menuiserie

L'équipe de menuiserie a poursuivi son engagement pour l'entretien du mobilier urbain et des places de jeux.

Elle a notamment géré la création des bancs LGBTQ+ installés en ville. Des réalisations spécifiques ont aussi été menées pour les refuges: travaux sur la charpente du refuge des Saugailles et fabrication de toilettes sèches pour le refuge de la Fontaine des Meules.

Equipe maintenance et gestion de l'espace public

En collaboration avec le BEPP, l'équipe a effectué d'importants travaux de mise en conformité, dont la mise aux normes de la fontaine du parc de Milan.

L'année a également été marquée par la mise en réseau de plusieurs fontaines ornementales, permettant une amélioration significative du suivi technique, une meilleure gestion de la qualité de l'eau et une réaction plus rapide en cas d'alarmes ou de dysfonctionnements.

Etablissement horticole

L'établissement horticole a poursuivi la production de plantes vivaces et d'arbres de pépinière issus de semis afin de soutenir le verdissement de la ville.

Des arbres fruitiers et des fleurs destinées aux décorations florales lors des manifestations officielles de la Commune ont également été cultivés.

Durant l'année, 51 arbres majeurs ont été revitalisés: il s'agissait de déposer des micro-organismes, des extraits fermentés et du compost dans le sol afin d'y développer l'activité microbienne.

L'établissement horticole a également accueilli 60 classes dans le cadre des activités de la Direction école, jeunesse et quartiers, autour du thème de l'environnement. Ce ne sont pas moins de 25 ateliers écoresponsables qui ont été proposés au public lausannois, ainsi que 2 ateliers dédiés au Passeport vacances, permettant une sensibilisation élargie à la nature, au jardinage et à la gestion écologique.

Parcs et cimetières

Afin de contribuer à l'objectif Canopée et dans le but d'augmenter le volume de la couronne des arbres d'avenue, les équipes d'entretien ont appliqué une taille de conversion à certains arbres historiquement taillés en tête de chat.

Les équipes d'entretien ont planté à l'automne des plantes vivaces à bulbe pour assurer une floraison au printemps.

Le secteur ouest a repris la gestion opérationnelle des deux refuges Charlotte-Olivier (anciennement refuges de Sauvabelin) à la suite de leur transfert du SALV au SPADOM.

Dans le cadre de la Fête fédérale de gymnastique, les équipes d'entretien ont participé à la préparation du camping, à l'entretien et la remise en état des terrains de sport.

Certains terrains de sports et une partie du gazon de la piscine de Bellerive ont été entretenus par des robots de tonte, ce qui a permis de réduire les interventions et de limiter le tassement du sol.

Les surveillants des espaces verts ont assuré la surveillance des espaces urbains sous gestion du SPADOM et ont poursuivi leurs activités de contrôle et de prévention, notamment contre le littering.

Les équipes des cimetières ont entretenu les tombes sous contrat et poursuivi leur fleurissement avec des plantes vivaces.

L'équipe aménagements et inhumations a procédé à la désaffectation des sections 46 et 47 de Bois-de-Vaux II.

Nature

Projets biodiversité

La mise en œuvre des mesures du Plan biodiversité de la Ville se poursuit afin d'atteindre les cibles annoncées dans la stratégie.

Pour l'axe planification territoriale, la Division nature a participé activement à l'élaboration des PACom pilotés par le Service de l'urbanisme (URB). Un règlement communal biodiversité est en

cours de rédaction. Ce dernier vise à renforcer et préciser les dispositions de protection générale du patrimoine naturel présentes dans le Règlement du plan général d'affectation (RPGA) et sa modification (MPGA), ainsi que dans le Plan d'affectation communal des territoires forains (PACom TF) et les futurs PACom du territoire urbain.

L'inauguration de la toiture de la caserne de la Vigie en janvier est venue clore le projet de subventionnement des toitures végétalisées de la Ville: un programme qui a permis la végétalisation en toitures d'une surface équivalente à 4 terrains de football depuis 2015.

De gros chantiers en faveur des biotopes humides ont vu le jour en 2025 afin de cibler les mesures phares de l'axe 7 du Plan biodiversité. L'étang du Bourget situé à Vidy a été curé et réaménagé afin de favoriser notamment la reproduction de la faune et le développement de la flore caractéristique de cet endroit.

Un recensement de la faune ailée a été mené et a permis d'identifier 344 bâtiments abritant des hirondelles, des martinets et des chauves-souris. Cet inventaire constitue une étape cruciale pour préserver la faune ailée urbaine et préparer le futur plan d'action communal.

Territoire et constructions

L'ensemble du territoire communal est concerné par le Plan biodiversité, conformément au 2^e pilier de la stratégie lausannoise. L'Unité territoire et constructions y participe durablement en intégrant le paysage, le patrimoine arboré, la pleine terre et les milieux naturels dans l'analyse des demandes de permis de construire. Durant l'année, 292 demandes de permis de construire et 18 demandes préalables ont été traitées.

Arbres et Forêts

Arbres

L'Objectif canopée s'est poursuivi avec 1'520 plantations réalisées sur l'année civile dans les parcs, rues et avenues de la ville, via la mobilisation de tous les corps de métier du SPADOM (pépiniéristes, jardinières et jardiniers, machinistes, architectes paysagistes, notamment).

L'Unité arbres a traité 456 affaires d'abattage (parmi lesquelles 298 requêtes privées), concernant au total 905 arbres. Parmi ce total, 63% concernaient des abattages sécuritaires ou sanitaires, et 33% étaient requis en lien avec un permis de construire. Toutes les autorisations d'abattage délivrées étaient assorties d'une obligation de compensation, conformément au cadre légal cantonal.

La mise sur pied du futur règlement communal sur le patrimoine arboré a passé des jalons majeurs positifs en obtenant en juin l'examen préalable positif du service cantonal compétent. Ce visa préliminaire a été suivi en fin d'année par la finalisation du règlement et de ses directives d'application, permettant d'envisager une soumission prochaine au Conseil communal par voie de préavis.

Le SPADOM a réalisé l'inventaire des arbres remarquables sis sur territoire communal, tel qu'exigé par la loi cantonale.

Les activités de pépinière ont poursuivi leur essor au sein de l'établissement horticole, notamment via la réhabilitation de la pépinière de la Bourdonnette et la mise en terre de nombreux jeunes semis sur le terrain de Romanel. La pépinière urbaine de l'avenue d'Echallens s'est également installée sur l'espace public, permettant de placer ces futurs arbres d'avenue à proximité directe du futur chantier de requalification de l'espace public.

Forêts

Les équipes forestières ont achevé la construction de deux sentiers didactiques pour le Parc Naturel du Jorat (sentier «Paroles de brigandes», sentier «Bufo le crapaud»), inaugurés tous deux le 17 mai à l'occasion de Festi'Jorat.

L'Unité forêts a fourni du bois en circuit court pour plusieurs constructions et réalisations publiques, notamment pour la construction d'un nouveau rural à Rovéréaz (300 m³) puis pour la construction des structures provisoires pour la Fête fédérale de gym (300 m³).

Préavis

Rapport-préavis N° 2025/13 «Réponse aux postulats de M^{me} Séverine Graff – Lavons nos bouteilles pour un vin lausannois plus durable et de M^{me} Constance Von Braun – Vins Lausannois – peu importe le flacon, pourvu qu'il soit lavable et durable».

Rapport-préavis N° 2025/14 «Réponse au postulat de M. Samuel de Vargas – Un coup de neuf pour la Vuachère et de M^{me} Denise Gemesio – Pour sécuriser le chemin des écoliers des Fiches Nord en direction de l'EP de Coteau-Fleuri».

Préavis N° 2025/19 «Une politique d'agriculture urbaine 2025–2030 pour renouer les liens entre la ville et la campagne».

Préavis N° 2025/34 «Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et domaines – Crédit-cadre annuel 2026».

Service d'organisation et d'informatique (SOI)

Principales missions du service

- garantir à la Municipalité, au personnel de l'administration communale et à la population lausannoise un système d'information sûr, transverse, ouvert, agile et efficace, tout en réduisant l'impact environnemental et l'obsolescence;
- mettre en place une stratégie digitale pour la Ville de Lausanne et sa population;
- encadrer et accélérer la numérisation responsable des services de la Ville avec une cyberadministration performante;
- fournir un portail numérique pour les citoyennes et citoyens leur donnant accès à des prestations numériques de qualité;
- gérer les données de l'administration communale dans le but de soutenir la prise de décision, tout en garantissant la qualité et la conformité légale avec la protection des données;
- permettre l'accès aux données non sensibles à la population et à l'économie.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Direction SOI	12.10	10.90	15.60	15.10
Gouvernance sécurité & archi.	15.80	14.60	7.90	6.90
Infrastructure, data & devops	30.65	29.00	34.90	34.70
Prest. clients & Env. numérique	13.40	13.40	26.40	24.50
Projets & Solutions	20.50	18.50	20.50	18.60
Total service	92.45	86.40	105.30	99.80

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2024 au 31 décembre 2025
Total service	12.85

Personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nb	ept	nb	ept
Direction SOI	14	10.90	18	15.10
Gouvernance sécurité & archi.	15	14.60	7	6.90
Infrastructure, data & devops	31	29.00	37	34.70
Prest. clients & Env. numérique	14	13.40	25	24.50
Projets & Solutions	20	18.50	20	18.60
Total service	94	86.40	107	99.80

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2024	31 décembre 2025
	nb	nb
Direction SOI	1	–
Infrastructure, data & devops	3	4
Prest. clients & Env. numérique	5	4
Total service	9	8

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2025	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	6	19
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	1
Total service	7	20

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	–
Convention de départ	1
Décès	–
Démission	2
Départ à la retraite	3
Fin de contrat	–
Licenciement juste motif ordinaire	–
Licenciement suppression poste	–
Licenciement fin droit trait. 2 mois	–
Licenciement fin droit trait. 24 mois	–
Licenciement juste motif immédiat	–
Licenciement invalidité totale	–
Total service	6

Auxiliaires

	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé-e-s à l'heure	–	–	–	–
Auxiliaires mensualisé-e-s	12	6.26	17	7.41
Auxiliaires payé-e-s au forfait	–	*	–	*
Total service	12	6.26	17	7.41

* information indéterminée car à la tâche

Evènements marquants

Le service a poursuivi son travail de mise en œuvre d'une gouvernance informatique au sein de l'administration. En 2024 et début 2025, les deux premières phases ont permis de valider la démarche générale, d'activer le Comité de pilotage informatique (COPILINF) et de définir et valider une méthodologie générale de priorisation des projets. Enfin, une directive municipale sur la gouvernance informatique a été adoptée en 2025 en remplacement du règlement informatique datant de 2018. En outre, la Municipalité a également entériné le principe de mise en place des responsables de systèmes d'information (RSI) dans les directions.

Plusieurs fonctions IT au sein du service, et plus particulièrement celles de son Centre de services, étaient confiées à du personnel externe par l'intermédiaire de sociétés de services. En 2025, le SOI a proposé d'internaliser les collaboratrices et collaborateurs du support informatique du Centre de services, permettant ainsi de diminuer le budget de fonctionnement du service, de réduire le turn-over des postes concernés en évitant de devoir former continuellement du nouveau personnel et enfin de rendre ces postes plus attractifs par de meilleures conditions salariales. L'internalisation des ressources du Centre de services s'est effectuée progressivement au cours de l'année 2025.

Principales activités 2025

Prestations clients et environnement numérique

Centre de services

Une solution de réinitialisation du mot de passe en libre-service par l'utilisatrice ou l'utilisateur a été implémentée en 2025. Par ailleurs, la plateforme de support a été migrée vers la version la plus récente. Cette solution garantit le traitement de plus de 46'000 requêtes adressées au Centre de services. Elle permet également la gestion des actifs (inventaires du matériel informatique, licences, contrats, etc.). Il s'agit d'un composant essentiel du catalogue de prestations, ce dernier étant en cours de construction.

Environnement numérique

En septembre 2025, la Municipalité a validé le choix d'une variante technologique pour le futur poste de travail numérique et collaboratif de la Ville. La variante choisie consiste en un déploiement progressif de la solution Microsoft Office 365 accompagnée d'une solution de téléphonie indépendante, dans le cadre de la mise en œuvre du programme Digital Workplace présenté dans le rapport-préavis N° 2025/47 «Digital Workplace: évolution de l'espace de travail numérique et collaboratif» qui sera soumis en 2026 au Conseil communal pour approbation.

La société Microsoft avait annoncé la fin du support du système d'exploitation des postes de travail Windows 10 pour le 14 octobre 2025. Le SOI a par conséquent débuté le déploiement de Windows 11 sur les postes de travail de la Ville. Celui-ci sera terminé en 2026, des extensions payantes de licences étant mises en place pour les postes de travail ne pouvant être migrés immédiatement.

Solutions d'impression

Débuté en 2023, le déploiement de la fonction «FollowYou» s'est achevé en 2025. Ce projet a consisté à équiper les imprimantes multifonctions de l'administration d'un dispositif permettant au personnel de choisir où et quand imprimer ses documents tout en assurant la confidentialité des impressions. En conséquence, près de 500 imprimantes de proximité ont pu être retirées: quelques-unes ont été mises en stock pour répondre à des besoins ponctuels, les autres ont été dirigées vers la filière de recyclage.

Projets et solutions

Le Pôle projets et solutions (PES) délivre les solutions informatiques en suivant la méthodologie de gestion de projet HERMES, développée par la Confédération et disponible librement en tant que norme ouverte.

Nombre de projets métier	2025
Projets clôturés dans l'année	80
— dont projets de rénovation	14
— dont projets agiles	26
— dont lots d'évolution	25
Projets en cours simultanément, en moyenne	42

Ressources affectées à la gestion de projet	2024	2025
Jours comptabilisés sur projets (personnel SOI)	1'438 = 6.5 ept	1'295 = 5.8 ept
Jours comptabilisés sur projets (personnel externe)	453 = 2.0 ept	327 = 1.5 ept

Gestion et traitement des demandes de logements subventionnés

L'ancienne solution pour gérer et traiter des demandes de logements subventionnés était en fin de vie et ne correspondait plus aux besoins des usagères et usagers et de l'Office communal du logement (OCL) du Service d'architecture et du logement (ARLO). Le projet de remplacement a permis, entre autres, d'améliorer les processus et l'efficacité administrative grâce à cette nouvelle solution évolutive et moderne, fonctionnelle depuis octobre 2025.

Système de gestion des autorisations commerciales

Afin d'optimiser la gestion des licences pour les débits de boisson et les autorisations des établissements et commerces de la Ville, le Service de l'économie (ECO) avait besoin d'un nouveau système informatique répondant aux besoins des usagères et usagers. La mise en production de la nouvelle solution a eu lieu en automne 2025. Les bénéfices sont multiples, notamment la dématérialisation du processus, la connexion avec le nouveau référentiel entreprises/personnes de la Ville pour garantir la pertinence des données, la gestion du processus des demandes d'autorisation, le renouvellement facilité des licences, un processus de facturation automatisé ainsi que la possibilité d'exploiter les données à des fins statistiques.

Préavis Modernisation du système d'information de la Ville de Lausanne

Le crédit d'investissement accordé en novembre 2021 par le préavis N° 2021/36 «Modernisation du système d'information (SI) de la Ville de Lausanne pour la période 2022-2026» a permis le financement de 14 projets de rénovation en 2025.

Infrastructure, Data et DevOps

La prolongation du préavis RECOLTE a inscrit l'année dans une logique de stabilisation et de continuité. Les efforts se sont concentrés sur la consolidation du socle existant, la maîtrise des capacités et l'accompagnement progressif des évolutions techniques. Les travaux ont permis d'assurer un fonctionnement stable tout en soutenant l'augmentation organique des besoins.

Principales tâches

- stabilisation et adaptation du socle d'infrastructure et des réseaux informatiques;
- consolidation des capacités de calcul, de stockage et d'observabilité;
- progression des pratiques data et DevOps, avec une montée en maturité des outils et méthodes;
- mise en place et montée en charge de la gouvernance des données;
- premières expérimentations internes en matière d'intelligence artificielle.

Infrastructures et hébergement

Les plateformes d'hébergement et les réseaux ont été ajustés selon les besoins. Les capacités de calcul et de stockage ont été renforcées et la couverture des outils d'observabilité a été étendue. Ces travaux ont soutenu la fiabilité et la continuité des services dans un contexte de charge croissante.

Data et DevOps

Les pratiques agiles se sont consolidées et le socle technique commun a gagné en maturité avec l'adoption par d'autres services communaux. Les chaînes d'intégration et d'automatisation ont été renforcées, améliorant la qualité et la cohérence des développements. Ces évolutions ont stabilisé les processus et renforcé la maîtrise du cycle de vie applicatif.

Mise en place du registre communal d'entreprise (MDREF)

MDREF représente l'avancée la plus structurante de l'année. La mise en place du registre communal d'entreprises, l'automatisation des flux externes et la standardisation des modes d'exposition des données ont renforcé la fiabilité et la cohérence de la donnée d'entreprise. Cette étape marque un progrès important dans la gouvernance de la donnée.

Intelligence artificielle

Les premières expérimentations internes ont permis d'accomplir un premier pas dans l'exploration des usages possibles et de mieux cerner les conditions nécessaires à l'intégration progressive de ces technologies dans les processus métier.

L'ensemble de ces initiatives a consolidé le socle technique, renforcé les capacités transversales et soutenu la préparation des évolutions futures du système d'information.

Gouvernance, sécurité et architecture

Protection des données

Pour 13 services de l'administration communale, les travaux d'inventaire des traitements de données personnelles sont terminés et les traitements identifiés ont été validés et publiés sur le site de l'Autorité de protection des données et de droit à l'information (APDI). Pour 7 services, les inventaires de traitements sont également terminés mais ceux-ci ne sont pas encore validés et sont en attente de publication par l'APDI. Par ailleurs, la Municipalité a sélectionné les 10 prochains services qui devront intégrer la démarche d'inventaire des traitements de données personnelles.

Sécurité des systèmes d'information de la Ville

Le SOI a révisé sa Politique générale de sécurité de l'information (PGSI) qui datait de 2019 afin d'intégrer des évolutions récentes de la législation (obligation de signaler les cyberattaques sur les infrastructures critiques) ainsi que l'importance prise par de nouveaux sujets comme la protection des données personnelles, l'utilisation de solutions Cloud et de l'intelligence artificielle. En complément, la Municipalité a également validé la nouvelle Politique de sécurité des systèmes d'information industriels, qui décrit comment la Commune doit protéger ses systèmes d'information industriels contre les risques et menaces de sécurité de l'information.

Programme de formation et de sensibilisation à la sécurité du système d'information et à la protection des données

Le programme de formation a été développé en 2025 et sera déployé dès le début de 2026.

Administration, RH, Finances, Green-IT et Atelier de numérisation

Numérique Responsable – Green IT

Depuis mars 2023, la Commune de Lausanne bénéficie du label Numérique Responsable de niveau 2 et s'est engagée dans une vingtaine d'initiatives pour réduire son empreinte écologique,

économique et sociale vis-à-vis des technologies de l'information et de la communication. Contractuellement, le label arrive à son terme et le SOI prépare activement son renouvellement pour la période 2026–2029 en améliorant ou en adoptant de nouveaux engagements. Le label a permis, entre autres actions, de reconditionner ou recycler environ 3'000 appareils du type tablette ou smartphone.

Atelier de numérisation

En 2025, l'Atelier de numérisation (AN) a poursuivi sa mission de sauvegarde patrimoniale des collections des musées lausannois et sa collaboration avec le mudac (Musée cantonal de design et d'arts appliqués contemporains – Plateforme 10). L'AN a conçu un grand nombre d'images en haute définition pour les besoins des différentes publications et expositions des musées lausannois. Ces images contribuent au rayonnement de la culture lausannoise. L'atelier a aussi répondu à différents mandats des services communaux. Au total, près de 10'000 travaux de numérisation ont été réalisés durant l'année, parmi lesquels 9'749 gravés dans la base de données Museris.

Chiffres clés du SOI à fin 2025

Années	2022	2023	2024	2025
Postes de travail	*6'220	6'337	6'293	6321
— PC	3'188	3'062	2'718	2479
— PC portables et tablettes	3'032	3'275	3'575	3842
Serveurs d'entreprises				
— Serveurs physiques	62	77	78	113
— Serveurs virtuels	868	963	1019	1005
— Création de nouveaux serveurs virtuels	85	95	56	-14
Volume de données				
— Données bureautiques (approximativement)	242 TB	288 TB	314 TB	368 TB
— Nombre de fichiers bureautiques	206 millions	229 millions	246 millions	290 millions
Transformation numérique				
— Prestations informatiques et technologiques ajoutées au catalogue	2	2	2	3
Solutions métier				
— Solutions applicatives	504	503	508	511
— Solutions transverses	58	65	65	69
— Solutions d'infrastructure	126	134	111	116
— Solutions «Métier»	290	281	309	303
— Solutions «Grand public»	30	23	23	23
— Projets menés en parallèle (métier et infrastructure)	145	162	125	152
— Utilisateurs de la cyberadministration	101'220	113'306	125'460	136'349
Infrastructure réseau informatique				
— Prises réseau	27'800	28'134	30'400	29'767
— Bornes Wifi en service	1'108	1'106	1'040	1'047
— Adresses réseau IP délivrées	23'000	22'310	22'074	22'894
Téléphonie				
— Nombre moyen d'appels par jour ouvrable (entrants-sortants-internes)	38'124	33'000	31'228	29'800
— Appareils de mobilité professionnelle	2'654	2'684	2'871	2'246
— Nombre de téléphones installés	3'980	3'719	3'559	3'401
— Nombre de lignes Skype	1'793	1'902	2'078	2'215
Activités du Centre de services				
— Nombre moyen d'incidents par mois	1'326	1'575	1'617	1809
— Nombre moyen de demandes de service par mois	2'175	1'942	2'108	2161

* Ce chiffre a été corrigé: le rapport de gestion de 2022 comprenait également les 643 postes virtuels dans le calcul.

